


BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°774 81e année Janvier à mars 2026

# *Le descendant de déporté au cœur du débat*

Alors que les derniers survivants des camps disparaissent progressivement, le rôle du descendant de déporté(s) revient au cœur de nombreux débats. 80 ans après, nous aurions pu redouter que seule l'Histoire prenne le relais de la tragédie qu'a été la déportation dans les camps de concentration et d'extermination. C'est, d'une certaine manière, ce que les anciens déportés ont eux-mêmes pensé dans la force de leur âge. Mais à l'automne de leur vie, alors que l'ombre des camps ne les quittait toujours pas, leur combat intérieur pour défendre les valeurs héritées de la déportation, ainsi que leur action pédagogique, ne cessèrent de s'intensifier.

La disparition des amicales qu'ils avaient constituées, manifestation de leur profonde fraternité et solidarité, leur est apparue soudain inconcevable — tout comme à leurs nombreux descendants et sympathisants. Aussi, de façon naturelle, les associations ou amicales de mémoire ont retrouvé une seconde vie par l'intermédiaire des descendants, placés sous la bienveillance d'anciens déportés visionnaires et sans concession sur le bien-fondé de leur action.

La démarche n'est pas à prendre à la légère. L'investissement personnel dans les associations de mémoire qui sont les nôtres est un acte avant tout bénévole, souvent réalisé au détriment de sa propre vie personnelle ou familiale, tant l'action de nos associations se révèle de plus en plus nécessaire et exigeante, dans un monde encore éloigné de tout apaisement. Le rôle du descendant se voit ainsi de plus en plus légitimé, malgré ses détracteurs. Par son engagement dans les associations, ou parfois de façon isolée, on le voit mener de nombreuses activités : rassembler des classes de jeunes autour des commémorations, témoigner dans les lycées et collèges, accompagner des expositions, organiser des voyages de mémoire dans les camps, porter des publications — et surtout, porter la voix des déportés dans le débat associatif, public, voire politique.

L'action des descendants a permis de redonner vie aux amicales de camps, au point qu'un nouveau regard leur est porté. En témoigne la récente rencontre avec la nouvelle équipe de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, qui souhaite désormais ouvrir un nouveau champ d'interaction avec nos associations afin de redonner corps et vigueur à notre action commune. La création de l'Union des associations de mémoire des camps nazis constitue également un acte fondateur majeur, dans la mesure où elle confère à notre action une dimension et une visibilité accrues. Il faut aussi souligner le rôle équivalent des descendants dans le devenir des Comités internationaux. Le rassemblement récent de ceux-ci à La Haye, pour promouvoir l'inscription des sites de mémoire au patrimoine mondial de l'Unesco, témoigne de cette volonté profonde d'inscrire le travail de mémoire dans l'avenir, au-delà des nombreux obstacles que l'initiative pourra rencontrer.

Pour autant, le maintien de nos effectifs, de nos ressources et l'investissement des générations qui nous suivent demeurent un défi majeur, plus difficile à relever qu'il ne l'a été pour la génération des déportés, et qui doit faire l'objet de toutes les attentions et de tous les efforts. C'est probablement, aux côtés de nos activités de mémoire, le point sur lequel nous devons désormais nous concentrer. Le poids des ans peut déjà commencer à peser sur les descendants que nous sommes : saurons-nous préparer notre propre relais avec la même vigueur et la même réussite que nos parents ?

Des disparitions soudaines peuvent ainsi nous alerter. Je vous invite à partager une pensée très chère pour notre ami André Lassague, de l'amicale de Sachsenhausen, très liée à celle de Dachau, qui vient de disparaître. Son engagement dans le travail de mémoire, avec tout ce qu'il comporte de rigueur et d'humanité, demeurera un modèle pour nous tous. Cet événement, qui nous attriste profondément, nous invite aussi au sursaut nécessaire pour toujours nous projeter vers l'avenir et ne pas laisser les efforts de chacun devenir vains.

**Dominique BOUEILH**, *président*

# Sommaire

**Agenda 2026**, pages 2 et 3

**Comité international de Dachau**
Appel à l'inscription des camps nazis sur la liste du patrimoine de l'UNESCO, pages 4 et 5

**Dossier**
Les Arolsen Archives : retrouver la trace d'un déporté et interpréter les documents, pages 5 à 14

**Événements régionaux**
82e anniversaire de l'insurrection d'Eysses, pages 15 et 16

**Histoire**
La gare de Canfranc et Albert Le Lay, pages 16 et 17

**Biographies**, pages 18 à 20

**Nos peines**, pages 21 et 22

**Littérature**, page 23

# AGENDA

## Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris

Le 29 avril 1945, le camp de concentration de Dachau était libéré par les troupes américaines. Depuis, en souvenir de cette journée, les survivants du camp et leurs familles ravivent la Flamme sous l'Arc de Triomphe, tous les ans à cette période.

**Attention :** Cette année, le Ravivage de la Flamme aura lieu **le dimanche 26 avril**, et non le 29. Ce sera la Journée nationale de la Déportation et des officiels sont attendus pour l'occasion.

Pour ce 81e anniversaire de la libération, nous vous attendons donc le dimanche 26 avril vers 17 h 30 sous l'Arc de Triomphe.

Vous pouvez accéder au pied de l'Arc de Triomphe en empruntant le « passage du souvenir » (passage souterrain situé sous l'Arc de Triomphe). L'accès sous l'Arc de Triomphe est libre et les passants peuvent être nombreux : n'hésitez pas à vous présenter comme membre de l'Amicale afin de franchir les barrières régulant la foule et d'assister ainsi à la cérémonie de plus près.

## 81e anniversaire de la libération du camp de Dachau

Les commémorations annuelles de la libération du camp de Dachau se dérouleront du 1er au 3 mai 2026, avec le programme suivant :

**Vendredi 1er mai :**

9 h 30 à 17 h 00 : Forum des Descendants, organisé par le Mémorial de Dachau au Centre
17 h 30 : Cérémonie au cimetière du Leitenberg
19 h 00 : Cérémonie au cimetière du Waldfriedhof

**Samedi 2 mai :**

8 h 30 à 14 h 30 : Assemblée générale du Comité international de Dachau
15 h 15 : Cérémonie au monument de la Flamme sur l'Appelplatz
16 h 30 : Cérémonie sur l'ancien champ de tir SS de Hebertshausen
18 h 00 : Cérémonie en mémoire des Marches de la Mort (au monument commémoratif des Marches de la Mort, au

# AGENDA

carrefour de la Theodor-Heuss-Straße et de la Sudetenlandstraße, Dachau)

**Dimanche 3 mai :**

9 h 15 : Début de cérémonie des cultes religieux
10 h 45 : Commémoration à l'ancien Crématorium
11 h 30 : Commémoration centrale sur l'Appelplatz

***Les personnes présentes, en tout ou en partie, à ces commémorations peuvent prendre contact avec le secrétariat du Comité international de Dachau afin d'être intégrées au groupe du CID.*** Contact :
secretary_general@comiteinternationaldachau.com

## Cérémonie du 2 juillet au Mémorial des martyrs de la déportation – Île de la Cité, Paris

Après les commémorations spécifiques de juillet 2024 et juillet 2025, qui ont eu lieu sur le trajet du convoi 7909 « Train de la Mort », notre Amicale va renouer avec son traditionnel rendez-vous au Mémorial des martyrs de la Déportation, sur l'Île de la Cité à Paris, **le jeudi 2 juillet 2026**, avec le programme suivant :

*9 h 00 : Sous réserve de confirmation, une visite de la cathédrale Notre-Dame restaurée pourra être proposée.*
10 h 30 : rendez-vous au square de l' Île-de-France
11 h 00 : cérémonie et dépôt de gerbe au Mémorial
12 h 00 : déjeuner
14 h 00 à 16 h 00 : Conseil d'Administration

Cette année 2026 offrira trois éditions majeures liées au 80e anniversaire du Train de la Mort que nous avons commémoré en 2024 :

- Édition d'une plaquette avec le contenu de la conférence qui s'est tenue le 1er juillet 2024 à Compiègne : **« Convoi 7909, les prémices d'un drame »**.
- Édition du **reportage vidéo sur le parcours mémoriel qui s'est déroulé du 2 au 5 juillet 2024**, et réalisé par Marie-Dominique Dhelsing.
- Édition du documentaire **« Royallieu-Dachau : les dernières ombres de l'été 1944 »**, réalisé par Frédéric Monteil et produit par Michael Richard, société Golden Light Productions. Le documentaire fera l'objet d'une avant-première en France et en Allemagne au dernier trimestre 2026.

Les modalités de souscription et de participation à ces différents produits vous seront communiquées dans notre prochain bulletin.

## Congrès 2026 de l'Amicale de Dachau à Léognan

Chers Adhérents,

Le congrès de l'Amicale de Dachau est programmé pour cette année 2026 **du 16 au 18 octobre dans la ville de Léognan**, située dans le Département de la Gironde, au cœur des vignobles du Bordelais. La ville de Léognan est jumelée avec la ville de Dachau et, à ce titre, devrait apporter une dimension supérieure à notre congrès.

L'assemblée générale de notre association se tiendra le samedi 17 octobre.

Le programme détaillé et les modalités d'inscription vous seront communiqués dans notre prochain bulletin et par mail. Nous vous invitons à réserver d'ores et déjà ces dates et à venir très nombreux.

Bien cordialement,

**Dominique BOUEILH**,
*Président*





# COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

## Les Comités internationaux réunis le 19 mars à La Haye pour un appel à l'inscription des camps nazis sur la liste de l'UNESCO

Le 19 mars 2026, les Comités internationaux, œuvrant pour la mémoire des camps de concentration se sont réunis à La Haye, en présence de la majorité des directeurs des mémoriaux concernés, afin de poser les bases d'un appel à l'inscription des camps nazis sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les anciens détenus des camps de concentration et d'extermination nazis se sont regroupés au sein de divers Comités internationaux, rassemblant les comités nationaux de plusieurs pays : le Comité international d'Auschwitz, le Comité international de Buchenwald, Dora et Kommandos, le Comité international de Dachau, l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), le Comité international de Mauthausen, le Comité international de Natzweiler, l'Amicale internationale KZ Neuengamme, le Comité international de Ravensbrück, le Comité international de Sachsenhausen, l'Associazione Nazionale Ex Deportati Campi Nazisti (ANED) et la Fédération internationale des résistants (FIR).

Ces comités se sont engagés, de manière bénévole, à défendre les intérêts des survivants et de leurs familles, ainsi qu'à créer et à préserver des lieux de mémoire dignes sur les sites des anciens camps de concentration et d'extermination.

Au cours de la dernière décennie, les Comités internationaux se sont réunis à plusieurs reprises pour se concerter face à des menaces pesant sur l'existence de certains lieux de mémoire ou sur les valeurs héritées de l'expérience concentrationnaire.

Face aux inquiétudes suscitées par les évolutions géopolitiques, en Europe comme ailleurs, par les remises en cause de l'État de droit et de la démocratie, la montée du populisme, ainsi que par la multiplication de manifestations ouvertement antisémites ou néonazies, les Comités internationaux ont estimé nécessaire de lancer un appel à la protection mondiale de ces lieux de mémoire, témoins des crimes et souffrances infligés au nom d'une idéologie extrémiste.




**STATEMENT**

**Inscrire les centres de mémoire des anciens camps de concentration sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**

*À une époque où la démocratie et l'État de droit ne vont plus de soi en Europe, des comités internationaux d'anciens camps de concentration appellent les gouvernements européens à protéger ces lieux essentiels.*

*Après la libération des camps de concentration nazis à la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'anciens détenus se sont regroupés au sein de divers comités internationaux représentant des comités nationaux de différents pays. Tous ces comités, fonctionnant sur une base volontaire, se sont engagés non seulement en faveur des personnes directement touchées et de leurs proches, mais aussi pour la préservation de lieux de mémoire dignes. Il leur a parfois fallu des années de lutte pour établir des centres de mémoire. En outre, ils ont toujours œuvré en faveur d'une Europe plus sûre et unie, dans laquelle les droits humains sont incontestés. La protection de valeurs telles que la paix, la démocratie, la sécurité européenne, la fraternité et l'humanité est inscrite dans les statuts de la plupart des comités.*

*À l'heure actuelle, les comités internationaux partagent de profondes inquiétudes face aux menaces pesant sur l'État de droit et aux tendances antidémocratiques dans la politique européenne et mondiale. La sécurité européenne est menacée et les tensions internationales augmentent. Par ailleurs, la valeur des centres de mémoire est niée et remise en question.*

*Ces centres jouent un rôle crucial dans la culture contemporaine de la mémoire. Ils montrent comment, durant la période nazie, les droits humains ont été violés et des personnes assassinées dans des camps de concentration spécifiques en raison de ce qu'elles étaient, de ce qu'elles représentaient ou simplement parce qu'elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment (rafles). De plus, les centres de mémoire replacent ces faits dans le contexte plus large de l'absence d'État de droit.*

# COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

*Ils établissent ainsi, parfois implicitement, parfois explicitement, un lien avec le présent et constituent un avertissement essentiel. Il est fondamental que les centres de mémoire puissent poursuivre leur travail et soient protégés contre toute forme de falsification de l'histoire ou d'instrumentalisation politique. C'est pourquoi, en 1991, la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et tous les États membres ont adopté à l'unanimité une résolution appelant à la préservation et à la protection des lieux de mémoire situés sur les sites des camps de concentration nazis (résolution B3-0208, 0218, 0219, 0228 et 0284/93). Cette résolution n'a, à ce jour, pas été mise en œuvre.*

*La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972 vise à assurer une meilleure préservation, pour les générations futures, des biens présentant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité. Outre la protection internationale qu'offre l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce statut favorise également la compréhension entre les cultures.*

*Les centres de mémoire mentionnés ci-dessus revêtent une importance majeure pour l'humanité tout entière, car ils rendent visible ce qui se produit lorsque la dignité humaine n'est pas protégée. Leur valeur, en tant que lieux et par leur signification, est d'importance universelle.*

*C'est pourquoi les comités internationaux signataires et les centres de mémoire qui leur sont associés appellent leurs chefs de gouvernement à proposer l'inscription de ces centres de mémoire sur la Liste du patrimoine mondial, dans la mesure où ils n'y figurent pas encore.*

**Signataires :**

Comités internationaux de BUCHENWALD, Dora et Commandos, DACHAU, MAUTHAUSEN, KL NATZWEILER, KZ NEUENGAMME, RAVENSBRÜCK, SACHSENHAUSEN – Associazione Nazionale Ex Deportati Campi Nazisti et Freedom Fighters Federation.

Et les mémoriaux de AUSCHWITZ-BIRKENAU, BERGEN-BELSEN, BUCHENWALD-Mittelbau-Dora, NEUENGAMME, RAVENSBRÜCK, SACHSENHAUSEN.

# DOSSIER

## Les Arolsen Archives

### Retrouver la trace d'un déporté et interpréter les documents

*Les Arolsen Archives (https://arolsen-archives.org/fr/) sont aujourd'hui l'un des lieux centraux de la mémoire des persécutions nazies. Elles conservent des millions de documents qui permettent de restituer, autant que possible, le destin individuel de chaque personne déportée, notamment à Dachau.*

*Une majorité d'entre vous connaît déjà cette précieuse source de renseignements. Néanmoins, il nous a semblé nécessaire de faire le point pour expliquer plus précisément comment chercher en ligne le dossier d'un déporté, mais aussi, et surtout, comment décrypter les principaux documents que l'on y trouve.*

**Qui sont les Arolsen Archives ?**

Les Arolsen Archives, installées à Bad Arolsen en Allemagne, sont le centre international de documentation sur les persécutions nazies. Elles sont nées, au lendemain de la guerre, du besoin urgent de retrouver les disparus et d'éclairer le sort des personnes déportées, internées, soumises au travail forcé ou déplacées en Europe.

Pendant des décennies, ce service, alors appelé International Tracing Service (ITS), a répondu à des demandes de familles, de survivants et d'institutions pour reconstituer des parcours individuels. Cette mission s'est appuyée sur une masse considérable d'archives rassemblées par les armées alliées puis par les organisations internationales : listes de transport, registres de camps, dossiers de personnes déplacées, certificats de décès, documents administratifs, etc.

Aujourd'hui, les Arolsen Archives conservent le plus grand fonds mondial de documents sur les victimes du système concentrationnaire nazi et du travail forcé : 85 millions de documents archivés, et près de 17,5 millions de personnes concernées ! Une partie importante de ce fonds est numérisée et accessible gratuitement en ligne. L'institution poursuit un double objectif : répondre aux recherches des familles et des chercheurs, et faire vivre la mémoire des persécutions par un travail historique et pédagogique.

**Ce que les Arolsen Archives apportent à la mémoire des déportés**

Pour chaque déporté, les Arolsen Archives ne

livrent pas un « dossier » au sens classique du terme, mais plutôt un ensemble de pièces éparses, produites par différentes administrations nazies ou par les services alliés après la libération. Ce sont ces fragments qui, mis bout à bout, permettent de redonner une épaisseur humaine à un matricule.

On peut y trouver, par exemple : une fiche d'immatriculation à l'arrivée dans un camp, une liste de transport mentionnant la date et le convoi, un extrait de registre indiquant un transfert vers un autre camp ou un kommando, un certificat de décès ou une notification administrative d'après-guerre, des dossiers de personnes déplacées pour ceux qui ont survécu, etc.

Ces documents ne disent jamais tout, et ils portent la marque du regard de l'administration nazie. Mais ils fixent des dates, des lieux, des numéros de matricule, des catégories de prisonniers ; ils permettent de reconstituer un itinéraire, parfois d'identifier des camarades de baraque ou des kommandos de travail. Pour les familles, et pour les associations de mémoire comme la nôtre, ils sont souvent le point de départ d'un travail de récit, de transmission et d'hommage.

## Comment effectuer une recherche en ligne pour un déporté

La consultation des archives d'Arolsen est aujourd'hui possible directement en ligne, via leur site internet. La démarche est simple, mais demande un peu de méthode.

### 1) Accédez aux archives en ligne des Arolsen Archives

Le moteur de recherche est proposé en anglais (https://collections.arolsen-archives.org/en/search) ou en allemand (https://collections.arolsen-archives.org/de/search).

### 2) Lancez une recherche par nom

La recherche de base s'effectue en renseignant le nom et le prénom du déporté et, si possible, son année de naissance (afin de limiter les résultats en cas d'homonymie).




Si nécessaire, pensez à tester différentes variantes orthographiques du nom et du prénom (avec ou sans accent, avec une francisation ou une germanisation du nom, etc.). Gardez à l'esprit que des erreurs de frappe ou d'orthographe peuvent exister !

Le moteur de recherche renvoie alors une liste de résultats sous forme de lignes, chacune correspondant soit à un document individuel, soit à une entrée dans une collection (par exemple, la collection de documents individuels du camp de Dachau).




### 3) Affinez les résultats

Dans la liste de résultats obtenue, certaines lignes peuvent ne pas correspondre à la personne qui vous intéresse. Cela est notamment fréquent lorsque le nom recherché est courant (les homonymes étant nombreux) et/ou si vous n'avez pas précisé l'année de naissance lors de votre recherche de base.

Pour affiner les résultats et ne conserver que les documents relatifs à la personne recherchée, vous pouvez utiliser les filtres situés au niveau de la ligne d'en-tête du tableau de résultats.




Filtre

# DOSSIER

**4) Ouvrez et sauvegardez les documents**

En cliquant sur un résultat, on accède à l'image numérisée du document, accompagnée d'une notice plus ou moins détaillée. Il est généralement possible de zoomer pour lire les mentions manuscrites, de télécharger une copie au format image ou PDF, et d'enregistrer le lien pour y revenir ultérieurement.

**5) Si aucun résultat n'apparaît**

L'absence de résultat ne signifie pas nécessairement que les archives ne possèdent rien sur la personne recherchée. Les fonds numérisés et indexés sont encore incomplets. Dans ce cas, plusieurs pistes sont possibles :

- vérifiez les orthographes et relancez la recherche avec moins de critères ;
- tentez une recherche par simple nom de famille, puis triez visuellement les résultats proches (même année de naissance, même pays) ;
- envisagez une demande spécifique auprès des Arolsen Archives, qui peuvent consulter des séries qui ne sont pas encore indexées en ligne. Pour leur soumettre une demande de recherche, vous pouvez compléter le formulaire accessible à cette adresse :

*https://arolsenarchives.my.site.com/guest/s/?language=fr*

## Les principaux documents concernant les déportés de Dachau

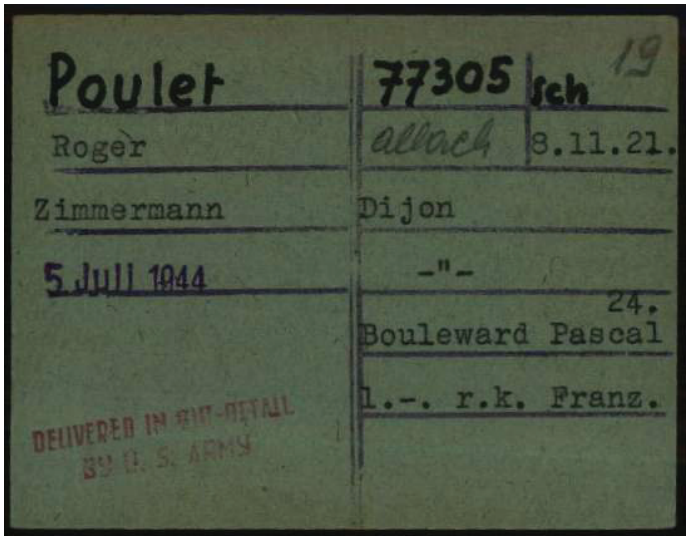
Les déportés de Dachau, comme ceux des autres camps, figurent dans plusieurs types de documents récurrents. Les plus fréquents, conservés dans les archives d'Arolsen, sont les suivants :

**Fiche d'immatriculation / carte de prisonnier**

C'est souvent le document central pour un déporté de Dachau.

Ces fiches étaient issues du registre d'immatriculation du camp de Dachau. Les détenus affectés au secrétariat apposaient un tampon quadrillé sur la fiche, puis y reportaient les informations personnelles du prisonnier selon un modèle type. La couleur de ces fiches variait en fonction du papier disponible à l'époque. Remplies à la main ou à la machine, elles se distinguent surtout par le contenu du cadre en bas à gauche : des mentions parfois très brèves, parfois plus riches en détails, comme nous allons le voir dans les exemples ci-dessous.

Exemple 1 :




Ci-dessus, la fiche de Roger POULET, reprenant ses principales informations biographiques :

- Sa date de naissance : 8.11.21
- Son lieu de naissance : Dijon
- Sa profession au moment de son arrestation : *Zimmermann* (charpentier)
- Son adresse officielle au moment de son arrestation : Dijon – 24, boulevard Pascal. *(Remarque : l'indication « -"- » signifie que la ville de résidence est identique à celle mentionnée plus haut pour le lieu de naissance, c'est-à-dire Dijon.)*
- Le champ situé en bas à droite de la fiche indiquait, sous forme d'abréviations, la situation familiale, le nombre d'enfants, la religion et la nationalité du détenu. Ici : *l. -. r.k. Franz.* L'abréviation *l.* correspond à *ledig* (célibataire) ; le tiret indique que Roger Poulet n'avait pas d'enfants au moment de son arrestation ; *r.k.* renvoie à *römisch-katholisch* (catholique romain) ; enfin, *Franz.* signifie *Franzose* (Français). Sur d'autres fiches, la situation familiale peut être précisée par *gesch.* (*geschieden* – divorcé), *verw.* (*verwitwet* – veuf) ou *v.* (*verheiratet* – marié). À la place du tiret, le nombre exact d'enfants du déporté est précisé lorsque celui-ci en a. Pour la religion, on trouve aussi *r.los* (*religionslos* – sans confession), *ev.* ou *ev.ref.* (*evangelisch* – protestant) et *isr., mos.* ou *jud.* pour *jüdisch* (juif).

Outre ces informations de nature biographique, la fiche permet également de connaître certains éléments concernant l'internement de Roger Poulet au camp de concentration de Dachau :

- Sa date d'arrivée au camp de Dachau : *5 Juli 1944* (5 juillet 1944). Si le détenu était transféré depuis un autre camp de concentration, le nom de celui-ci pouvait être indiqué à côté de la date d'arrivée.
- Le numéro de matricule attribué à Dachau : 77305

# DOSSIER

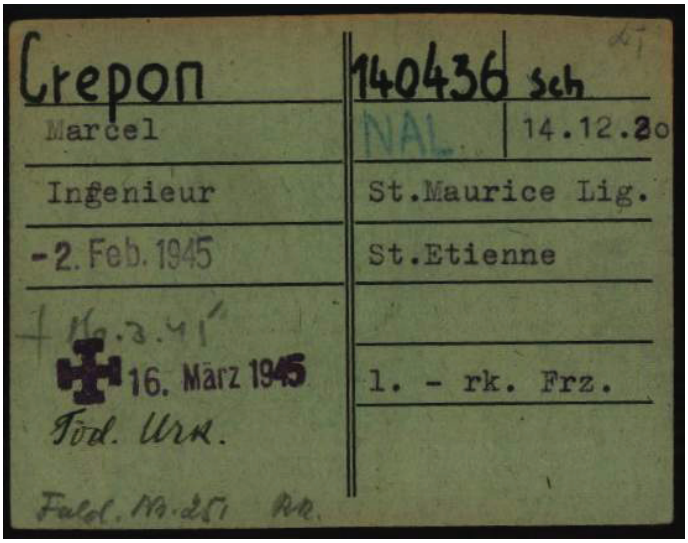
- La catégorie de prisonnier (permettant d'identifier le motif d'arrestation), selon la terminologie nazie : *Sch.* pour *Schutzhäftling* (*Schutzhaft* – détention de protection), correspondant aux « triangles rouges », c'est-à-dire aux détenus politiques. Un glossaire des abréviations relatives aux catégories de détenus est disponible ici :

*https://eguide.arolsen-archives.org/fileadmin/eguide-website/downloads/Haftarten_fr.pdf*

Deux mentions manuscrites, écrites au crayon (afin de pouvoir être modifiées), figurent également sur la fiche :

- Le Kommando extérieur auquel le détenu était affecté (ici : *Allach*). Le champ laissé vide indiquait que le détenu restait dans le camp principal de Dachau.
- Le numéro de block du déporté, inscrit en haut à droite (ici : *19*). À noter qu'on peut parfois trouver deux numéros séparés par un trait : dans ce cas, le premier renvoie au block et le second à la chambrée du détenu.

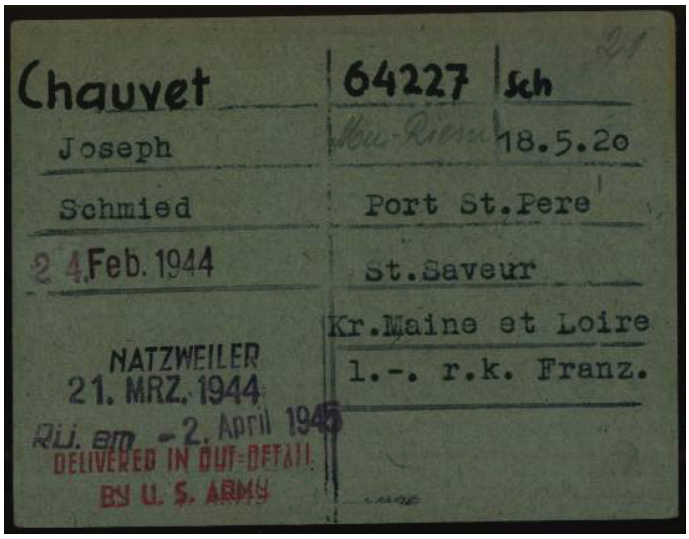
Exemple 2 :




Cette fiche d'immatriculation reprend les éléments biographiques et les données de détention déjà expliqués dans l'exemple précédent. On constate néanmoins deux différences avec la carte de Roger Poulet :

- Le cadre en bas à gauche, resté vide dans le cas de Roger Poulet, ne l'est pas pour Marcel CREPON. Il contient une information complémentaire : la date de décès dans le camp (*16 März 1945* – 16 mars 1945), d'abord inscrite à la main au crayon, puis apposée plus formellement à l'aide d'un tampon. La croix figurant à gauche de la date indique qu'il s'agit bien d'une date de décès. Dans ce même cadre inférieur gauche, on pouvait également trouver, selon les cas, des dates de transfert entre les camps.
- L'abréviation *NAL* apparaît ici à la place du nom du Kommando de travail. Cette mention signifie *Nicht aus dem Lager* (pas hors du camp). D'autres abréviations similaires, telles que *NA* (*Nicht auf Außenkommando* – pas dans un kommando extérieur) et *NA NTR* (*Nicht aus dem Lager, nicht auf Transport* – pas hors du camp, pas de transport), indiquaient que le déporté n'était pas autorisé à quitter le camp principal pour être transféré vers un autre site.

Exemple 3 :




Voici un dernier exemple de fiche d'enregistrement, illustrant une plus grande richesse de détails dans le cadre inférieur gauche. En effet, cette partie pouvait également contenir des informations relatives aux transferts vers d'autres camps. On comprend ici que :

- Joseph CHAUVET est arrivé une première fois au camp de Dachau le 24 février 1944. Il a ensuite été transféré vers le camp de concentration de Natzweiler-Struthof le 21 mars 1944. Devant la date du transfert, on peut parfois trouver l'abréviation *ü* pour *überstellt* (transféré) ou, dans le cas d'un transfert vers une prison, *entl. u. üb.* pour *entlassen und überstellt* (libéré et transféré).
- Après son passage à Natzweiler, Joseph Chauvet est revenu au camp de concentration de Dachau le 2 avril 1945. L'abréviation *RÜ am* (*Rücküberstellung am* – transfert de retour le) placée devant la date indique ce retour. On trouve également, selon les fiches, les tampons *z* ou *zck* pour *zurück* (retour).

Enfin, notons que le cadre inférieur gauche pouvait également contenir d'autres types d'informations, telles que des tentatives d'évasion, par exemple. Il convient aussi de signaler qu'après la guerre, l'International Infor-

mation Office a continué à utiliser les fiches des détenus ; certaines notes postérieures à la libération peuvent donc y figurer.

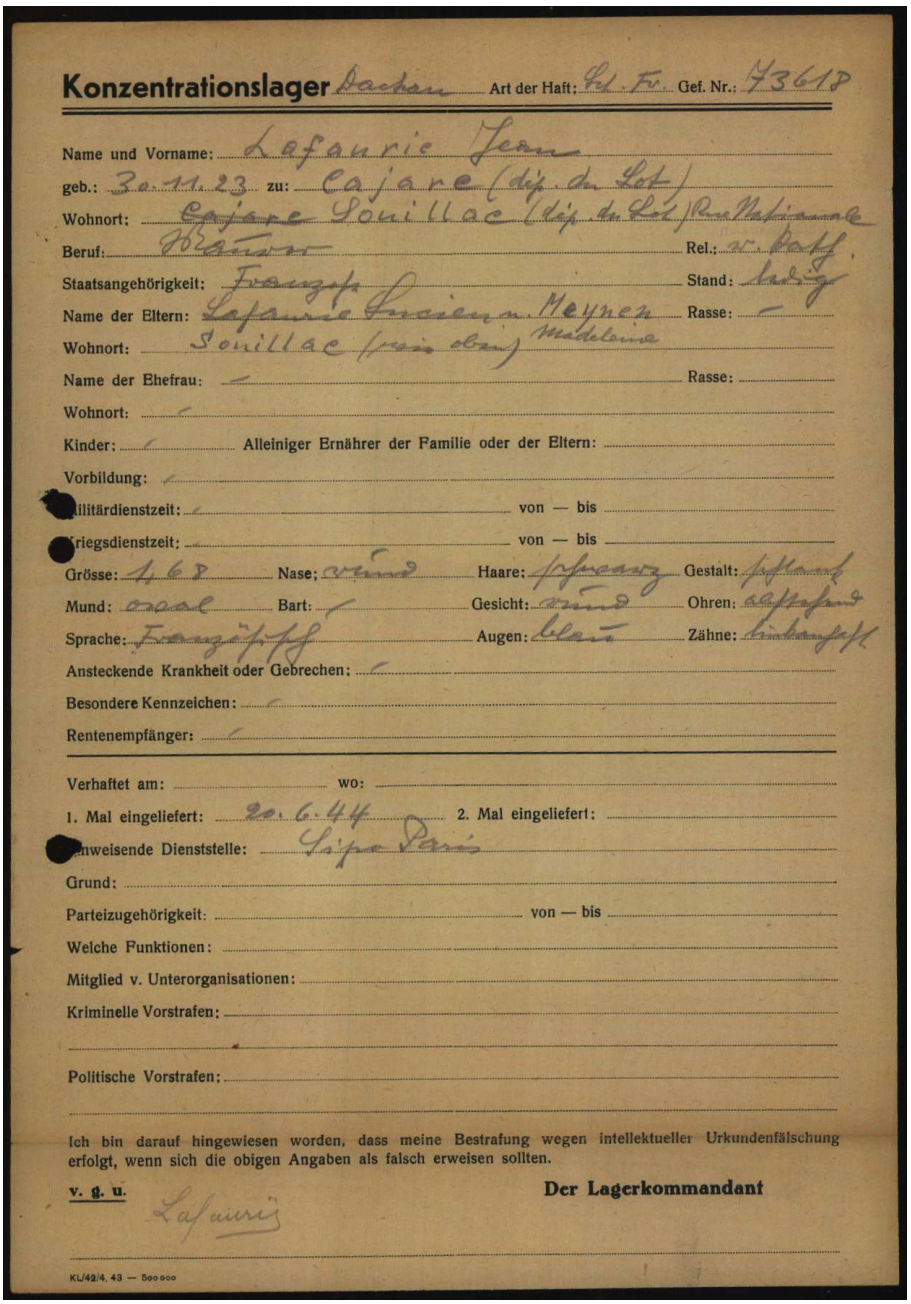
**Questionnaire d'entrée / formulaire administratif**

On trouve parfois des formulaires plus détaillés, remplis à l'arrivée au camp, mentionnant notamment la profession du détenu, son adresse avant l'arrestation, sa situation familiale, sa religion, certains éléments d'identification physique (taille, couleur des yeux, caractéristiques particulières, etc.) ainsi que diverses autres informations utiles à l'administration du camp.

En en-tête du formulaire figuraient généralement les éléments d'identification « clés » du déporté, tels que les abréviations indiquant sa catégorie de prisonnier et sa nationalité (dans l'exemple ci-dessous : *Sch. Fr.* pour détenu politique français), ainsi que bien sûr son numéro de matricule.

Dans la partie inférieure du document pouvaient apparaître certains renseignements complémentaires, tels que la date, le lieu et le motif de l'arrestation. On remarque également que l'enchaînement des questions relatives aux antécédents politiques ou à l'appartenance du détenu à un parti montre que, pour les nazis, toute divergence d'opinion politique était assimilée à une infraction.

Comme les cartes de prisonnier, ce type de document était rédigé par des détenus affectés aux services de secrétariat. À quelques rares exceptions près — certains formulaires ayant été dactylographiés —, ils étaient remplis au crayon à papier.



**Konzentrationslager** Dachau Art der Haft: Sch. Fr. Gef. Nr.: 73618

Name und Vorname: Lafaurie Jean

geb.: 30.11.23 zu: Cajarc (dép. du Lot)

Wohnort: Cajarc Sonillac (dép. du Lot) Nationale

Beruf: Bauer Rel.: r. kath.

Staatsangehörigkeit: Franzos Stand: ledig

Name der Eltern: Lafaurie Lucien Meynen Rasse: –

Wohnort: Sonillac (pas cert) Madelaine

Name der Ehefrau: – Rasse:

Wohnort: –

Kinder: – Alleiniger Ernährer der Familie oder der Eltern:

Vorbildung: –

Militärdienstzeit: – von — bis

Kriegsdienstzeit: von — bis

Grösse: 1,68 Nase: rund Haare: schwarz Gestalt: schlank

Mund: oval Bart: – Gesicht: rund Ohren: abstehend

Sprache: Französisch Augen: blau Zähne: lückenhaft

Ansteckende Krankheit oder Gebrechen: –

Besondere Kennzeichen: –

Rentenempfänger: –

Verhaftet am: wo:

1. Mal eingeliefert: 20.6.44 2. Mal eingeliefert:

Einweisende Dienststelle: Sipo Paris

Grund:

Parteizugehörigkeit: von — bis

Welche Funktionen:

Mitglied v. Unterorganisationen:

Kriminelle Vorstrafen:

Politische Vorstrafen:

Ich bin darauf hingewiesen worden, dass meine Bestrafung wegen intellektueller Urkundenfälschung erfolgt, wenn sich die obigen Angaben als falsch erweisen sollten.

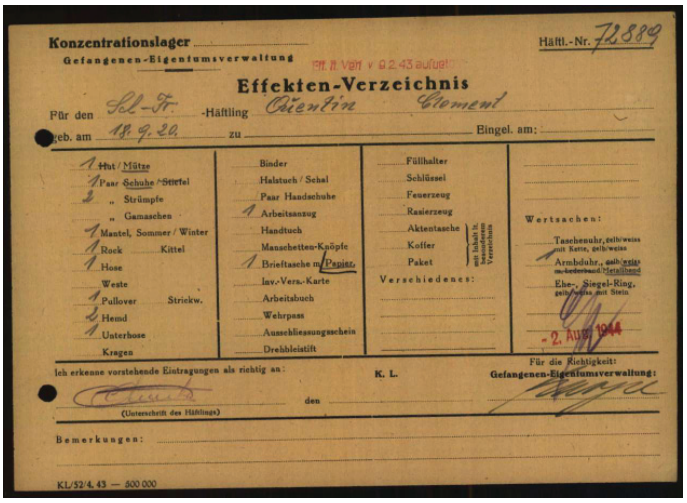
v. g. u. Lafaurie

Der Lagerkommandant

KL/42/4. 43 — 500 000

# DOSSIER

## Carte d'effets personnels


Konzentrationslager
Gefangenen-Eigentumsverwaltung
Häftl.-Nr. 72889
Effekten-Verzeichnis
Für den Scl.-Fr. -Häftling Quentin Clement
geb. am 18.9.20 zu Bingel. am:
1 Hut / Mütze
1 Paar Schuhe / Stiefel
2 „ Strümpfe
„ Gamaschen
1 Mantel, Sommer / Winter
1 Rock Kittel
1 Hose
Weste
1 Pullover Strickw.
2 Hemd
1 Unterhose
Kragen
Binder
Halstuch / Schal
Paar Handschuhe
1 Arbeitsanzug
Handtuch
Manschetten-Knöpfe
1 Brieftasche m. Papier
Inv.-Vers.-Karte
Arbeitsbuch
Wehrpass
Ausschliessungsschein
Drehbleistift
Füllhalter
Schlüssel
Feuerzeug
Rasierzeug
Aktentasche
Koffer
Paket
Verschiedenes:
Wertsachen:
1 Taschenuhr, gelb/weiss mit Kette, gelb/weiss
Armbduhr., gelb/weiss m.lederband/Metallband
Ehe-, Siegel-Ring, gelb/weiss mit Stein
- 2. AUG. 1944
Ich erkenne vorstehende Eintragungen als richtig an:
(Unterschrift des Häftlings)
den
K. L.
Für die Richtigkeit:
Gefangenen-Eigentumsverwaltung:
Bemerkungen:
KL/52/4.43 — 500 000

On rencontre parfois aussi des cartes recensant les effets personnels confisqués à l'arrivée au camp (papiers, argent, bijoux, vêtements) ou listant ce qui a été restitué – ou non – après la guerre. Ces pièces, très concrètes, rappellent aussi la spoliation systématique des déportés.

## Listes collectives de détenus

Les listes collectives de Dachau conservées à Bad Arolsen constituent un outil central pour reconstituer l'histoire du camp et le destin des détenus. Elles rassemblent, sur un même document, des séries de noms avec leurs principales données d'identification et de parcours : numéro de matricule, date et lieu de naissance, adresse antérieure, parfois nationalité, motif d'arrestation, ainsi que des indications de sort (transfert vers un autre camp, décès, libération).

Ces listes prennent des formes variées : registres d'entrée (*Zugangsbücher*) qui consignent les arrivées quotidiennes au camp de Dachau, listes de transports (depuis ou vers Dachau), listes de travail, listes de décès, mais aussi des registres alphabétiques établis après la libération pour recenser l'ensemble des détenus connus.

Ces listes ne sont pas des dossiers individuels, mais des instantanés administratifs, produits au fil de la gestion du camp, qui documentent collectivement les mouvements et la mortalité. Pour la recherche historique et prosopographique, elles permettent de suivre les flux de déportation, de situer un parcours individuel dans une séquence plus large (un convoi, un Kommando, une vague d'évacuation) et d'établir des séries quantitatives sur la composition du camp, ses transformations dans le temps et l'ampleur de la persécution.

**Attention :** Aujourd'hui, la recherche par nom dans les archives en ligne ne garantit pas que toutes les listes où figure un déporté ressortent dans les résultats. En effet, le portail repose sur un index de noms, enrichi en continu, qui vise à saisir manuellement les noms à partir des documents numérisés. Tant qu'un document (liste, fiche, carte) n'a pas été indexé ligne à ligne, le nom qui y figure n'est pas interrogeable directement par le moteur, même si l'image de la liste est en ligne.

Ainsi, un même déporté peut apparaître sur plusieurs listes (entrée, transport, travail, hôpital, décès) sans que toutes ces occurrences soient déjà reliées à son nom dans l'index. En pratique, la recherche par nom renvoie les documents qui ont été liés à ce nom lors de l'indexation, mais elle peut en « manquer » d'autres, surtout dans des ensembles encore partiellement transcrits.

Pour un travail exhaustif, il reste donc nécessaire de combiner recherche nominale et navigation par cote (par exemple, les séries de listes de Dachau).

**Pour la navigation par cote :**

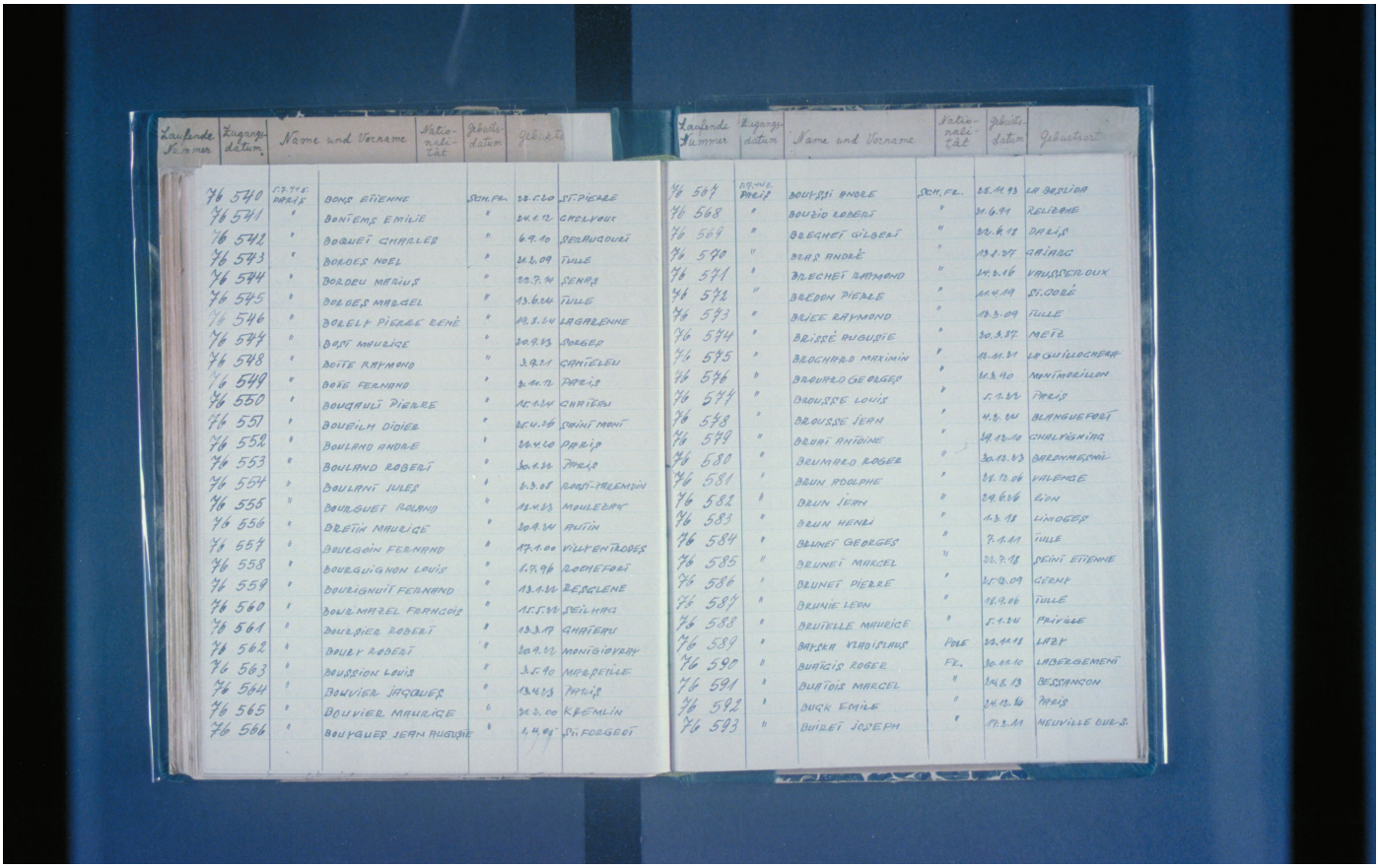
- Rendez-vous sur *https://collections.arolsen-archives.org/en/archive*
- Les documents relatifs au camp de concentration de Dachau se trouvent sous la cote 1.1.6.

Parmi les listes indexées (qui apparaîtront donc très certainement dans vos résultats de recherche par nom), on trouve les *Zugangsbücher* du camp de Dachau. Il s'agit des registres d'immatriculation des prisonniers à leur arrivée au camp, recensant plus de 150 000 détenus. Les prisonniers y sont classés d'abord chronologiquement selon la date d'arrivée de leur convoi, puis alphabétiquement au sein d'un même convoi. Ces registres contiennent les informations suivantes : numéro de prisonnier (matricule attribué), date d'arrivée (généralement accompagnée de l'indication du lieu de départ du transport), nom, prénom, catégorie de détenu et/ou nationalité, ainsi que date et lieu de naissance.

Exemple :

Ci-après, une double-page de registre présentant une partie des déportés français arrivés le 5 juillet 1944 par le convoi 7909 (« Train de la Mort »). À noter que c'est en croisant cette liste des arrivées du 5 juillet 1944 avec celle des départs de Compiègne du 2 juillet 1944 – retrouvée seulement en 2023 – qu'il a été possible aux historiens de déterminer enfin le nombre exact de décès sur ce transport, le plus meurtrier de la déportation depuis la France. Voir les pages 5 à 12 de notre bulletin n°767 (édition spéciale

consacrée au Train de la Mort) pour plus d'informations à ce sujet.



| Laufende Nummer | Zugangs-datum | Name und Vorname | Nationalität | Geburtsdatum | Geburtsort |
|---|---|---|---|---|---|
| 76 540 | 17.7.45 PARIS | BOND ETIENNE | Sch.Fl. | 22.6.20 | ST.PIERRE |
| 76 541 | " | BONTEMS EMILIE | " | 24.1.22 | CHELYOUX |
| 76 542 | " | BOQUET CHARLES | " | 6.9.10 | SERRUGOUET |
| 76 543 | " | BORDES NOEL | " | 24.2.09 | TULLE |
| 76 544 | " | BORDEU MARIUS | " | 23.7.14 | SENAS |
| 76 545 | " | BORDES MARCEL | " | 13.6.21 | TULLE |
| 76 546 | " | BORELY PIERRE RENE | " | 19.8.24 | LAGALENNE |
| 76 547 | " | BORT MAURICE | " | 20.9.13 | SORGER |
| 76 548 | " | BOTTE RAYMOND | " | 3.9.21 | CHATELEU |
| 76 549 | " | BOSE FERNAND | " | 24.11.12 | PARIS |
| 76 550 | " | BOUCAULT PIERRE | " | 14.2.24 | CHATEAU |
| 76 551 | " | BOUEILH DIDIER | " | 26.11.16 | SAINT MONT |
| 76 552 | " | BOULAND ANDRE | " | 24.4.20 | PARIS |
| 76 553 | " | BOULAND ROBERT | " | 30.1.22 | PARIS |
| 76 554 | " | BOULANT JULES | " | 2.3.08 | ROAST-MERMOIN |
| 76 555 | " | BOURGUET ROLAND | " | 11.4.23 | MOULEDAT |
| 76 556 | " | BRETIN MAURICE | " | 20.9.24 | AUTUN |
| 76 557 | " | BOULGOIN FERNAND | " | 17.1.00 | VILLENTROIS |
| 76 558 | " | BOURGUIGNON LOUIS | " | 1.7.96 | ROCHEFORT |
| 76 559 | " | BOURGUIGNUIT FERNAND | " | 13.1.22 | BERCLENE |
| 76 560 | " | BOUZMARZEL FRANCOIS | " | 15.5.21 | SEILHAC |
| 76 561 | " | BOURSIER ROBERT | " | 13.3.17 | CHATEAU |
| 76 562 | " | BOURY ROBERT | " | 20.9.22 | MONTGIVRAY |
| 76 563 | " | BOUSSION LOUIS | " | 3.5.90 | MARSEILLE |
| 76 564 | " | BOUVIER JACQUES | " | 13.4.23 | PARIS |
| 76 565 | " | BOUVIER MAURICE | " | 24.2.00 | KREMLIN |
| 76 566 | " | BOUYGUES JEAN AUGUSTE | " | 1.4.04 | ST.FORGEOT |

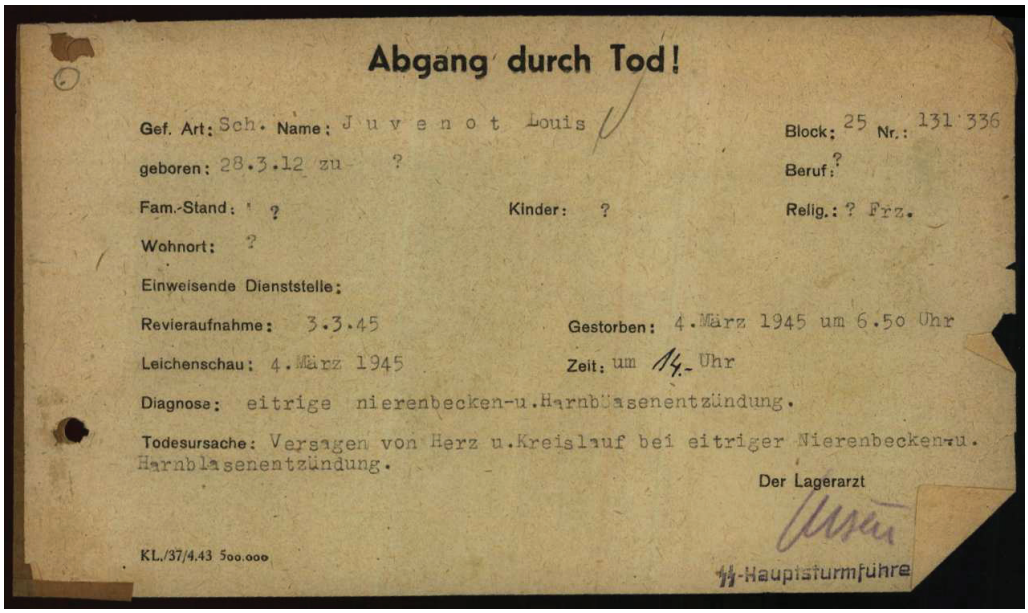
| Laufende Nummer | Zugangs-datum | Name und Vorname | Nationalität | Geburtsdatum | Geburtsort |
|---|---|---|---|---|---|
| 76 567 | 17.7.45 PARIS | BOUTASSI ANDRE | Sch.Fl. | 25.11.13 | LA BASLIDE |
| 76 568 | " | BOUZIO ROBERT | " | 21.6.21 | RELIBOME |
| 76 569 | " | BRECHET GILBERT | " | 22.6.12 | PARIS |
| 76 570 | " | BERS ANDRE | " | 13.1.21 | ARIANG |
| 76 571 | " | BRECHET RAYMOND | " | 24.2.16 | VAUSSEROUX |
| 76 572 | " | BREDON PIERRE | " | 24.4.19 | ST.ORRE |
| 76 573 | " | BRIEE RAYMOND | " | 19.3.09 | TULLE |
| 76 574 | " | BRISSE AUGUSTE | " | 20.3.17 | METZ |
| 76 575 | " | BROCHARD MAXIMIN | " | 11.11.21 | LA GUILLOCHER |
| 76 576 | " | BROUARD GEORGES | " | 4.3.10 | MONTMORILLON |
| 76 577 | " | BROUSSE LOUIS | " | 5.12.21 | PARIS |
| 76 578 | " | BROUSSE JEAN | " | 4.3.21 | BLANQUEFORT |
| 76 579 | " | BRUN ANTOINE | " | 29.12.10 | CHALVIGNAC |
| 76 580 | " | BRUNARD ROGER | " | 30.12.23 | BRENNEGRAIN |
| 76 581 | " | BRUN RODLPHE | " | 24.12.06 | VALENCE |
| 76 582 | " | BRUN JEAN | " | 29.6.26 | LYON |
| 76 583 | " | BRUN HENRI | " | 4.3.18 | LIMOGES |
| 76 584 | " | BRUNET GEORGES | " | 7.1.11 | TULLE |
| 76 585 | " | BRUNET MARCEL | " | 22.7.18 | SAINT ETIENNE |
| 76 586 | " | BRUNET PIERRE | " | 21.12.09 | CERNY |
| 76 587 | " | BRUNIE LEON | " | 18.9.06 | TULLE |
| 76 588 | " | BRUTELLE MAURICE | " | 5.1.24 | PRIVILLE |
| 76 589 | " | BRYZEK WLADISLAUS | POLE | 23.11.13 | LAZY |
| 76 590 | " | BURTOIS ROGER | Fr. | 30.11.10 | LABERGEMENT |
| 76 591 | " | BURTOIS MARCEL | " | 14.8.13 | BESSANCON |
| 76 592 | " | BUCK EMILE | " | 24.12.16 | PARIS |
| 76 593 | " | BUIRET JOSEPH | " | 17.3.11 | NEUVILLE SUR S. |

**Documents médicaux et dossiers d'hôpital**

Les archives contiennent parfois des cartes d'infirmerie, des fiches d'hôpital ou des attestations médicales. Ils peuvent mentionner des maladies, des dates d'hospitalisation au *Revier*, des opérations ou interventions, des constats de décès.

Le vocabulaire y est souvent technique et, surtout, très euphémisé. Ces documents doivent être interprétés avec prudence et replacés dans le contexte des conditions de vie au camp (faim, maladies, violences, absence de soins réels).

Exemple :



**Abgang durch Tod!**

Gef. Art: Sch. Name: J u v e n o t Louis Block: 25 Nr.: 131 336

geboren: 28.3.12 zu ? Beruf: ?

Fam.-Stand: ? ? Kinder: ? Relig.: ? Frz.

Wohnort: ?

Einweisende Dienststelle:

Revieraufnahme: 3.3.45 Gestorben: 4.März 1945 um 6.50 Uhr

Leichenschau: 4.März 1945 Zeit: um 14.- Uhr

Diagnose: eitrige nierenbecken-u.Harnblasenentzündung.

Todesursache: Versagen von Herz u.Kreislauf bei eitriger Nierenbecken-u. Harnblasenentzündung.

Der Lagerarzt

KL./37/4.43 500.000

SS-Hauptsturmführe

Ce constat de décès indique la date d'admission à l'infirmerie/*Revier* (cf. *Revieraufnahme*), la date et l'heure du décès (cf. *Gestorben*), la date et l'heure de l'examen post-mortem (cf. *Leichenschau*), le diagnostic (cf. *Diagnose*) et la cause du décès (cf. *Todesursache*).

Dans le contexte des camps nazis, l'examen post-mortem était une inspection formelle du cadavre avant enregistrement du décès, une procédure obligatoire pour les déportés afin de confirmer la mort et parfois masquer les causes réelles (famine, exécutions, expériences). Cela restait une formalité administrative souvent superficielle : en aucun cas il ne s'agissait d'une autopsie.

Dans l'exemple pris ici, le diagnostic est une pyélonéphrite purulente et cystite (inflammation purulente du bassinet rénal et de la vessie) ; la cause du décès est une insuffisance cardiaque et circulatoire due à une pyélonéphrite purulente et cystite. Dans les registres des camps comme Dachau, cette cause reflète souvent une infection urinaire non traitée, aggravée par la malnutrition et l'épuisement des déportés.

**Certificats de décès**

Les constats de décès établis au *Revier* (voir exemple précédent) ont servi de base aux certificats officiels produits après-guerre. Les médecins SS du *Revier* rédigeaient d'abord un constat interne (avec *Todesursache* précise après *Leichenschau*), transmis à la section politique (*Politische Abteilung*) du camp pour transcription dans les registres d'état civil.

Après la libération, les Alliés (notamment via l'ITS, devenu Arolsen Archives) récupérèrent ces registres et constats survivants. Un bureau d'état civil spécial fut créé à Arolsen pour délivrer aux familles des actes de décès officiels, certifiés sur la base de ces documents nazis.

Ces certificats post-guerre reprenaient verbatim les causes du *Revier*, qui – comme nous l'avons vu – étaient souvent euphémisées.

**Autres documents**

Cet article constitue une synthèse globale des principaux documents relatifs aux déportés de Dachau disponibles dans les archives en ligne d'Arolsen, mais cette liste n'est pas exhaustive. D'autres pièces existent, telles que les fiches de transfert entre kommandos, les rapports disciplinaires, les listes de rations ou les correspondances internes SS, selon les périodes et les matricules conservés.

Par ailleurs, cet article concerne exclusivement le camp de Dachau. Les fonds varient sensiblement selon les camps. Si vous recherchez un déporté dont le parcours ne se limite pas à Dachau, vous pourriez trouver d'autres types de documents.

Pour décrypter d'autres types de documents, nous vous renvoyons aux outils de recherche des Arolsen Archives : *https://eguide.arolsen-archives.org/fr/.*

Cet article n'est qu'une porte d'entrée pour explorer un outil puissant de recherche généalogique et historique, que nous vous invitons vivement à découvrir par vous-même.

Les Arolsen Archives ont déjà numérisé une grande partie des 85 millions de documents qui constituent leur fonds, avec un focus croissant sur l'indexation nominative. Pour Dachau spécifiquement, environ 186 000 fiches d'immatriculation et des centaines de milliers de documents individuels (*Revier*, effets, transports) sont en ligne. Cependant, tous les Kommandos annexes et fonds secondaires ne sont pas encore indexés ni accessibles virtuellement. La numérisation complète est prévue d'ici 2028-2030, avec priorité aux demandes familiales. Pensez donc à consulter régulièrement le site au cours des prochaines années !

## Quelques conseils pour interpréter ces sources

Les documents conservés à Arolsen sont précieux, mais ils demandent un regard critique et une mise en contexte. Si vous êtes amenés à effectuer vous-mêmes des recherches, voici quelques repères :

- **Croiser les sources**

Ne jamais se contenter d'un seul document. Une fiche d'immatriculation, une liste de transport et un certificat de décès, mis en regard, permettent souvent de reconstituer un enchaînement de dates, de lieux, de transferts.

- **Prendre en compte le vocabulaire nazi**

De nombreuses mentions relèvent du langage administratif et idéologique du régime : catégories de prisonniers, motifs d'arrestation, abréviations internes. Il est essentiel de se référer à des glossaires fiables pour éviter les contresens.

- **Rester prudent face aux causes officielles**

Les causes de décès indiquées sont généralement partielles, et parfois fausses. Elles ne disent pas la faim, les coups, le travail exténuant, les conditions sanitaires. Elles doivent donc être lues comme des traces administratives, non comme un diagnostic médical parfaitement sincère.

- **Ne pas oublier les silences des archives**

L'absence d'un document, d'une date ou d'un lieu ne signifie pas absence d'événement. Beaucoup de transferts, de violences, de décès n'ont laissé aucune trace directe. Le travail de mémoire consiste aussi à articuler ce que les archives disent et ce qu'elles laissent dans l'ombre.

# DOSSIER

## Quelques pistes de recherche pour aller encore plus loin (et croiser les sources !)

### Les archives du Mémorial de Dachau

Les archives du Mémorial de Dachau sont surtout une piste à explorer pour compléter et confirmer les renseignements fournis par les archives d'Arolsen. Il faut en effet distinguer deux grands types de documents ayant coexisté au camp de concentration de Dachau :

- Les dossiers individuels tenus par les services SS du camp, ainsi que les photos d'écrou de la police, étaient physiquement conservés dans les bureaux de la SS. Ils ont malheureusement été détruits par les nazis dans les derniers jours avant la libération, comme ce fut le cas dans beaucoup d'autres camps.
- À Dachau, une partie importante de la documentation n'était pas entre les mains directes de la SS, mais dans les bureaux d'« auto-administration » des prisonniers (*registry office*, autres services administratifs internes, etc.). Des prisonniers-fonctionnaires ont désobéi aux ordres de destruction : ils ont caché et préservé une grande masse de documents de gestion interne. Ce sont ces documents, miraculeusement sauvés, qui ont ensuite été remis au Service international de recherches, devenu les Arolsen Archives.

Aujourd'hui, les archives du Mémorial de Dachau compilent des informations issues notamment de listes de convois, de registres d'immatriculation, mais aussi de témoignages et de documents d'après-guerre. Elles disposent notamment d'un fichier numérique couvrant plus de 90 % des quelque 200 000 prisonniers enregistrés dans le camp principal et ses kommandos extérieurs.

Dans le cadre d'une recherche sur un déporté spécifique, vous pouvez ainsi obtenir des données clés comme le nom, les dates d'arrivée et de détention, le matricule, la nationalité, la catégorie de prisonnier (politique, juif, etc.) et parfois le devenir ou sort final du déporté (décès, transfert…). Il s'agit donc d'informations qui ne seront peut-être pas entièrement nouvelles pour vous si vous avez déjà exploité les archives d'Arolsen, mais que vous pourrez « croiser » avec celles dont vous disposez afin de confirmer et préciser le parcours du déporté.

Par ailleurs, dans le cadre d'une recherche plus globale sur Dachau, il faut souligner que le Mémorial reste une source essentielle de renseignements, puisqu'il dispose d'un important fonds couvrant l'histoire du camp de Dachau et de ses annexes (surtout en ce qui concerne l'après-guerre), à travers des écrits (mémoires, biographies, procès), des photos, des cartes, des plans et des coupures de presse.

Contact : *archiv@kz-gedenkstaette-dachau.de*

N.B. Pensez aussi à parcourir les sites web des mémoriaux des camps externes de Dachau (Müldhorf, etc.) !

### Les archives historiques de la Défense

Les archives historiques de la Défense, via le Service historique de la Défense (SHD), offrent des ressources précieuses pour les recherches sur les personnes déportées depuis le sol français durant la Seconde Guerre mondiale, notamment à travers leurs sites de Vincennes et de Caen.

C'est surtout la Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC), basée à Caen, qui constitue le lieu clé pour l'étude des déportés. Elle conserve de nombreux documents relatifs aux parcours individuels pendant et après la guerre. On y trouve aussi bien des pièces administratives d'époque que des dossiers personnels ou des démarches engagées après le conflit par les victimes ou leurs proches.

Ces archives concernent notamment les demandes de reconnaissance du statut de déporté ou d'interné, l'attribution de mentions honorifiques, ainsi que la régularisation de l'état civil des personnes décédées durant la guerre. Dans le cadre de ces démarches administratives figurent parfois des témoignages de compagnons de déportation, venus appuyer une demande ou retracer un parcours individuel.

Contact : *shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr*

### Les annuaires-mémoriaux des associations de mémoire françaises

Les annuaires-mémoriaux des associations mémorielles sont des bases de données recensant les déportés par nom, convoi ou camp, souvent avec des détails sur l'itinéraire et le sort final. Ces bases sont mises à jour régulièrement et continuent d'évoluer.

- **La FMD (Fondation pour la Mémoire de la Déportation)** propose un Livre-Mémorial en 4 volumes (édité en 2004 par Tirésias) et sa version numérique gratuite en ligne (*http://www.bddm.org/liv/index_liv.php*). Cette base recense près de 90 000 déportés partis de France par mesure de répression (résistants, politiques, raflés, otages), classés par 363 listes de transports chronologiques. Pour chaque déporté : matricule au premier camp ou date de déportation, nom, prénom, date/lieu de naissance, nationalité, parcours de déportation (camps), situation (disparu, décédé, libéré, rentré ou non connu), date/lieu de libération ou de décès, observations éventuelles. La recherche est possible par nom individuel ou par liste de convoi. La FMD fournit par ailleurs une notice historique de présentation pour certains convois. *Note : une équipe basée à*

*Caen travaille actuellement à enrichir la base de données ; de nouveaux champs devraient être disponibles à l'avenir (date d'arrestation, etc.).*

- **Les annuaires-mémoriaux de l'AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation)** sont des bases de données en ligne (*https://www.afmd.org/memorial-virtuel.html*) ou numériques, recensant les déportés au niveau départemental ou local. L'objectif est de compiler les noms, biographies et parcours des victimes de la déportation (répression ou génocidaire) à partir des sources de la FMD (comme le Livre-Mémorial), du Mémorial de la Shoah, des archives départementales, mais aussi des associations d'anciens comme la vôtre.
- **Le Mémorial de la Shoah** dispose d'une base de données accessible en ligne (*https://ressources.memorialdelashoah.org/rechav_pers.php*), qui recense principalement les Juifs déportés de France pendant la Shoah, en s'appuyant sur des archives comme les listes de convois depuis Drancy. Elle concerne donc les victimes de la déportation génocidaire uniquement, mais s'avère très utile pour les personnes juives déportées depuis Drancy vers des camps comme Auschwitz, puis transférées à Dachau.
- **Les amicales de camps :** en fonction du parcours du déporté (parfois passé par plusieurs camps), contactez les amicales correspondantes. Elles publient parfois des informations utiles sur leur site web, ou conservent en interne des fichiers, témoignages publiés ou dactylographiés. À noter que l'Union des déportés d'Auschwitz, avec les contributions d'autres amicales, porte le site *https://www.memoiresdesdeportations.org/*. Ce site à vocation pédagogique et mémorielle est centré sur la parole des survivants et rescapés de la Shoah et des camps nazis. Il propose de nombreux extraits de témoignages (vidéo, audio, texte), structurés par thématiques, lieux et parcours, pour rendre accessible l'expérience concentrationnaire à un large public, notamment scolaire. Le projet ne se limite pas à Auschwitz : il embrasse l'ensemble du système concentrationnaire et génocidaire (camps, kommandos, ghettos, lieux d'internement), avec notices historiques, cartes, plans et documents d'archives contextualisants.

Cet aperçu des principales sources complémentaires aux archives d'Arolsen n'est bien sûr pas exhaustif : selon le parcours spécifique du déporté — convoi de départ, camps traversés, origine géographique, statut (politique, juif, résistant) ou nationalité —, d'autres ressources peuvent s'avérer précieuses, qu'il s'agisse d'archives locales, d'associations départementales, de registres d'état civil, de carnets de déportés publiés ou même de collections privées. L'essentiel reste de croiser systématiquement ces pistes pour affiner et confirmer chaque étape du trajet, dans une démarche patiente et croisant les regards multiples portés sur l'histoire individuelle.

**Alicia GENIN**

## Le sujet des archives vous intéresse ? Nous avons besoin de votre aide !

Au-delà de la reprise de notre projet de classement et d'archivage, nous aimerions constituer des dossiers sur un maximum de déportés de Dachau. Ces dossiers pourront rassembler les documents collectés auprès d'Arolsen et d'autres sources, mais aussi des archives familiales, mémoires, témoignages, biographies ou photographies.

Dans un premier temps, l'objectif est simplement de centraliser et préserver ces histoires personnelles liées à Dachau. Dans un second temps, nous aimerions « faire vivre » ces archives : par exemple, en créant un mémorial en ligne consacré aux déportés de Dachau, sans pour autant dupliquer les mémoriaux ou annuaires déjà existants. Nous en sommes encore à la réflexion — toutes vos idées seront les bienvenues !

**Pour nous aider, plusieurs possibilités s'offrent à vous :**

**1. Commencer par votre propre famille.**

Vous pouvez constituer le dossier de votre aïeul : documents issus d'Arolsen et de Caen, mémoires, témoignages de déportation, biographies, photos et autres archives familiales... Le but est de rassembler un dossier aussi complet que possible.

N. B. : Cette demande est assez générale : certains d'entre vous, notamment parmi nos adhérents les plus anciens, nous ont déjà transmis beaucoup d'éléments. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter pour faire le point sur ce que nous possédons déjà.

**2. Aller plus loin.**

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, vous pouvez nous aider à constituer les dossiers d'autres déportés. Beaucoup de descendants ne sont pas membres de l'Amicale, voire ignorent son existence, et certains parcours risquent de tomber dans l'oubli.

Il nous faut donc partir à la recherche de ces familles : pour leur partager des informations sur leur aïeul et les inviter à échanger avec nous.

Si la recherche via Arolsen et d'autres sources en ligne vous intéresse, contactez-nous !

Au cours des prochaines semaines, nous établirons des listes de noms pour lesquels nous souhaitons créer des dossiers. Selon vos disponibilités, nous pourrons vous confier certains de ces noms afin que vous meniez les recherches correspondantes.

# ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

## 82e cérémonie de l'insurrection des résistants emprisonnés à Eysses

**Du 20 au 22 février 2026**

C'est par de belles journées sans pluie, parfois même ensoleillées, que de très nombreux Villeneuvois, élus, familles et amis sont venus rendre hommage aux douze fusillés et aux mille deux cents déportés d'Eysses.

Le 20 février a été dévoilée la carte des rues et places désormais dénommées en l'honneur des douze résistants fusillés à Eysses le 23 février 1944, ainsi qu'une place portant le nom de Jaime Seró Bernat.

Le 21 février, de nombreuses cérémonies se sont déroulées à Hautefage-la-Tour, à Penne-d'Agenais et à sa petite gare d'où sont partis les mille deux cents résistants pour Compiègne, puis Dachau. Unis par leurs convictions, ils ont fait preuve d'un courage exceptionnel face à la répression. Leur force fut aussi celle de la solidarité, une solidarité indéfectible qui les porta tout au long de leur déportation, où ils continuèrent, ensemble, à résister à l'inhumain.





*Penne-d'Agenais*



*Cimetière Sainte-Catherine*



*Centrale d'Eysses*

Le 22 février, particulièrement émouvante, la cérémonie à la centrale d'Eysses a revêtu un caractère spécial avec la remise des Palmes académiques à Jean Lafaurie, dans sa 103e année, résistant et déporté, survivant de cet épisode tragique. Cette distinction de Commandeur lui a été remise par M. le préfet du Lot-et-Garonne, Bruno André et par le maire de Villeneuve, M. Gérard Régnier.

Cette distinction vient saluer un engagement exemplaire, au service de la transmission de l'histoire et des valeurs républicaines. De cette cérémonie, très forte en émotions et ponctuée de musique, de lectures de poèmes et d'hommages, nous retiendrons les derniers mots du discours de Jean Lafaurie, adressés plus particulièrement aux jeunes générations :

*« Nous avons résisté jusque dans les camps de la mort pour conserver notre dignité et notre humanité. C'est cette même humanité qui nous fait combattre aujourd'hui le racisme et l'antisémitisme dans notre pays. (…) Dans le désordre mondial auquel nous assistons actuellement,*

# ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

*marqué par l'instabilité et la brutalité, où les fondements de notre démocratie sont bousculés, il est plus que jamais nécessaire de rappeler les valeurs humanistes qui ont motivé nos engagements dans la Résistance, au-delà de nos différences sociales, géographiques, politiques ou religieuses. (...)*

*Les jeunes des années 1940 s'adressent aux jeunes d'aujourd'hui pour leur donner ce conseil : N'oubliez pas les leçons de l'Histoire. Elles vous aideront à trouver votre propre voie et seront nécessaires pour garder l'espoir d'un avenir meilleur. »*





/

Se souvenir d'Eysses, c'est rappeler que, même dans les moments les plus sombres, la fraternité et la solidarité peuvent être plus fortes que la barbarie.

Ne jamais oublier… Transmettre… Toujours.



*Cérémonie à la centrale d'Eysses / Jean Lafaurie décoré*

**Michèle JUBEAU-DENIS** (texte)
**et Philippe BELLAVOINE** (photos)
*Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine*

*Une courte vidéo de la cérémonie devant le Mur des fusillés d'Eysses, réalisée par Magali PEREZ pour la mairie de Villeneuve-sur-Lot, est accessible ici : https://youtu.be/WI-8GIqxjkw*

# HISTOIRE

## La gare de Canfranc et Albert Le Lay,

*« Le Schindler de Canfranc »*
*« Le Roi de Canfranc »*

À l'origine, Canfranc est un petit village de marché, tranquille, traversé par les pèlerins en route vers Compostelle.

En 1853, un projet ambitieux voit le jour : y construire une gare, avec une ligne reliant Pau à Saragosse à travers les Pyrénées, un passage hautement stratégique.

Cette ligne est inaugurée le 18 juillet 1928 par Gaston Doumergue et le roi Alphonse XIII. Mais sa grandeur est de courte durée. Fermée pendant la guerre d'Espagne, elle ne rouvre qu'en 1940 et devient alors un carrefour intense d'activités clandestines durant la Seconde Guerre mondiale.

Albert Le Lay, né en 1899, est chef des douanes à Canfranc depuis 1940. Il conserve cette fonction jusqu'en 1944, période durant laquelle la ligne connaît une activité intense.

À l'écart des grands passages frontaliers, la gare de Canfranc offre la relative discrétion d'une ligne de montagne, située en zone libre jusqu'en 1942.

La douane internationale de Canfranc voit son trafic croître grâce aux échanges commerciaux entre trois pays restés « neutres » – la Suisse, le Portugal et l'Espagne – et la machine de guerre allemande.

Dès la chute de Paris, en juin 1940, de nombreux convois chargés de minerai de fer de Teruel et de wolfram

# HISTOIRE

(minerai de tungstène de Galice) partent vers l'Allemagne. En contrepartie, le régime de Franco reçoit de l'or, et une grande partie de ce métal précieux transite par Canfranc.

C'est aussi le chemin d'une incroyable découverte : « l'or des nazis ».

En novembre 2000, Jonathan Diaz, conducteur du TER assurant la liaison Oloron–Canfranc, se promène aux abords de la gare et découvre, éparpillés sur les voies, des papiers portant la mention « Lingotes de oro ».

Il vient ainsi de mettre au jour les preuves du passage de l'or nazi ayant transité par Canfranc.

Ces documents attestent l'arrivée de 45 convois, du 16 juillet 1942 au 27 décembre 1943, pour un total de 86,6 tonnes d'or provenant de la Suisse. Sur cette masse, 74,5 tonnes partent pour le Portugal et 12,1 tonnes restent en Espagne.

Ce transit était connu des historiens, mais ces documents – des doubles – en apportent la preuve matérielle. Ils témoignent également de la diversité des échanges commerciaux, avec notamment des exportations de wolfram en 1943, alors même que le commerce de ce minerai est interdit par les Alliés.

Si la ligne transpyrénéenne favorise tous les trafics, elle devient aussi un chemin de liberté. Des centaines de Juifs, de résistants, d'espions et d'aviateurs alliés profitent de cette ligne pour s'évader, dissimulés parmi les marchandises, grâce à Albert Le Lay.

Les soldats allemands profitent du statut de gare à double nationalité de Canfranc pour s'y installer en novembre 1942, après la fin de la zone libre.

Mais, grâce à quelques hommes courageux, la ligne Pau–Canfranc continue d'être utilisée par la Résistance française : Albert Le Lay, administrateur en chef de la douane française, est de ceux-là.

En 1943, Albert Le Lay, découvert par la Gestapo, doit s'enfuir avec sa famille. Il s'embarque pour Alger dans une situation désespérée, puis est rapidement affecté au Liban, puis en Syrie.

À partir de juin 1944, la Résistance multiplie les sabotages, dont certains sont spectaculaires :

- 9 juin 1944 : déraillement d'un train à Lurbe après l'enlèvement d'un rail.
- 14 juillet 1944 : le pont métallique d'Escot, long de 60 mètres, qui franchit le gave d'Aspe, est saboté à l'explosif. Le pont est très endommagé et la circulation interrompue. Les trains de voyageurs s'arrêtent au niveau du pont, les passagers traversent sur une passerelle en bois pour rejoindre un autre train stationné entre le pont et la gare.
- 5 août 1944 : nouveau plasticage à Escot pour bloquer les wagons de wolfram.



*La gare de Canfranc*

Cette ligne a montré, pendant la guerre, qu'elle était capable d'absorber un trafic important de marchandises. Pourtant, elle va prendre un tout autre destin et devenir… « la belle endormie ».

En dépit de travaux gigantesques d'ingénierie pour maîtriser les avalanches et les glissements de terrain, la gare de Canfranc n'a jamais accueilli plus d'une cinquantaine de voyageurs par jour, avec un fret limité.

Côté français, le trafic est supprimé en 1970, à la suite d'un déraillement qui entraîne la destruction du pont de l'Estanguet, enjambant le gave d'Aspe.



En août 1944, Albert Le Lay débarque en Provence et souhaite gagner Paris au plus vite.

Parmi les actions à mettre à son crédit, il faut également mentionner le passage de l'une des premières radios utilisées par la Résistance.

Albert Le Lay a aidé environ 1 400 personnes à fuir le régime nazi durant l'Occupation.

« Je l'ai fait parce que je devais le faire », disait-il.

En 1957, Albert Le Lay est muté à Bayonne, puis à La Rochelle, où il prend une retraite bien méritée.

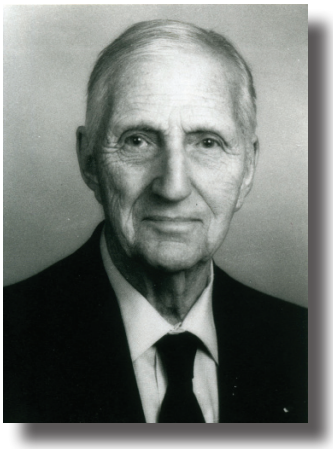
Albert Le Lay décède à Saint-Jean-de-Luz en 1988, à l'âge de 89 ans, après être resté toute sa vie dans un quasi-anonymat.

**Michèle JUBEAU-DENIS**
*Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine*

# BIOGRAPHIES

## Colonel Charles ARNOULD

### Troisième président de l'Amicale des Anciens de Dachau



(…) Lorrain et fier de l'être, Charles Arnould était né à Toul le 29 novembre 1901. Comme son frère Émile, capitaine dans la 1ère D.B., mort au champ d'honneur le 25 novembre 1944, il avait, dans son enfance, reçu de son père, le capitaine Lucien Arnould, tué le 5 octobre 1914 à la tête du 44e bataillon de chasseurs, ces fortes leçons de patriotisme et de courage qui ont inspiré toute sa vie.

Saint-Cyrien, capitaine dans une unité de chars en 1939, la conduite de Charles Arnould pendant la malheureuse campagne de 1940 lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille ; et c'est tout naturellement qu'après la honteuse capitulation de juin, il entreprit des actions de résistance, au sein de l'armée d'armistice d'abord, puis, à partir de 1942, avec des réseaux animés depuis Londres ou Alger. Après le débarquement du 6 juin 1944, il prit en main l'organisation, puis le commandement, du plus important maquis de la région des Vosges, sous l'autorité du colonel Grandval. C'est là que, le 7 septembre 1944, encerclé par une colonne d'assaut SS, sous la menace de terribles représailles sur la population de la région et après plusieurs jours de combats acharnés, il se rendit, en grand uniforme d'officier de l'armée française, à l'ennemi.

Sans doute cette dernière circonstance lui valut-elle, comme à ceux placés sous ses ordres, de n'être pas fusillé sur le champ ; mais elle ne lui épargna pas d'être, comme dangereux « terroriste », déporté aux camps de Schirmeck et de Gaggenau, avant d'être interné à celui, tristement célèbre, de Dachau.

C'est dans ce sinistre univers concentrationnaire que Charles Arnould fit preuve de ce courage moral, de ce rayonnement spirituel, que tous ceux qui l'ont rencontré à cette époque, ou depuis, sont unanimes à lui reconnaître. Arrivé à Dachau à un moment où une épidémie de typhus avait conduit les autorités du camp à isoler les victimes de ce mal, il obtint l'autorisation, aux côtés d'Edmond Michelet, d'assister, matériellement et moralement, les malades, et, comme Edmond Michelet, contracta cette terrible maladie. C'est là aussi que ses convictions religieuses profondes lui permirent de ramener aux espérances de la foi chrétienne de jeunes incroyants.

Ayant, après sa libération des camps et la fin de la guerre, poursuivi sa carrière au sein de la 2e D.B. et à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, Charles Arnould fit ses adieux aux armes alors qu'il était attaché militaire à l'ambassade de France à Tunis.

S'il ne quitta le service actif qu'avec le grade de colonel, du moins ce fidèle entre les fidèles du général de Gaulle aura-t-il, plus tard, la joie de savoir que celui-ci, avant son retour aux affaires, avait écrit à son sujet « qu'il aurait dû être promu Officier Général d'autant qu'il eût été le seul déporté parmi ceux qui sont du niveau de cette catégorie ». Au demeurant, le fait d'être titulaire du grade de général de brigade de l'armée polonaise, conféré par le gouvernement polonais de Londres, n'était-il pas déjà pour lui un sujet de satisfaction ?

Homme d'action et cœur généreux, Charles Amould ne pouvait, naturellement, que consacrer sa retraite à ses anciens compagnons d'arme ou de souffrances et à la mémoire du chef de la France Libre. Il l'a fait en tant que membre de la Commission du Mémorial qui, au sein de l'Institut Charles de Gaulle, a pour mission particulière de veiller sur la préservation du site sacré de Colombey-les-Deux-Églises, en tant que président de l'Amicale des Anciens Déportés du Camp de Dachau et en tant que président de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française dont, après Claude Hettier de Boislambert et Guy Baucheron de Boissoudy, il a assumé la direction pendant quinze années, avant de me faire l'honneur de me proposer à nos camarades pour son successeur.

Dans ces activités — et dans toutes les autres qu'il avait acceptées, telles celles de président de l'Amicale des Anciens Chasseurs d'Afrique ou de président de l'Association Vosgienne de Paris — il a toujours montré cette disponibilité, cette chaleur humaine, qui, comme sa rigueur morale et son sens élevé du devoir, caractérisaient sa personne et l'ont rendu si cher à tous ceux qui avaient affaire à lui.

Père de deux filles et d'un fils, Charles Arnould a eu la douleur de perdre celui-ci, décédé des suites de graves blessures reçues en Algérie. Du moins a-t-il eu, en cette épreuve comme en tant d'autres, le privilège d'avoir auprès de lui sa compagne de toujours, Madame Arnould, (...) qui, elle-même résistante des premiers jours et titulaire de la Médaille de la Reconnaissance Française, a su, dans la joie et dans la peine, lui permettre d'être ce qu'il a été.

Grand-Croix de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille de la Résistance avec rosette, décoré de la Croix de Guerre avec cinq citations et de la Croix de la Valeur Militaire, le colonel Charles Amould est décédé le 24 octobre 1987. (…)

*Biographie rédigée par* **Jean-Jacques de Bresson (1920-2004)***, alors qu'il était président de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française*

# BIOGRAPHIES

## Pierre BLANCHON

Pierre Blanchon naît le 10 août 1899 à Aubusson (Creuse). Il est le fils de Jules Michel Blanchon et de Marie Joséphine Françoise Valentine Vallade.

En 1930, il épouse Germaine Andrée Chopinet à La Rochette.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Pierre Blanchon rejoint les rangs de la Résistance, au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Il y devient lieutenant dans la brigade de la Creuse A.

Arrêté le 23 mars 1944 par la Gestapo à La Rochette, il est interné successivement à La Courtine puis à Limoges.

Le 12 mai 1944, Pierre est déporté à Buchenwald par un convoi parti de Compiègne.

À son arrivée, il reçoit le matricule 52205 et est affecté au kommando de Weimar.

Le 18 mai 1945, peu avant son rapatriement, Pierre Blanchon succombe à Weimar.

Mort pour la France

Médaille de la Résistance




Une plaque commémorative, apposée à Saint-Médard-la-Rochette, face au chevet de l'église, rappelle ce tragique jour de mars 1944.

**Michèle JUBEAU-DENIS**

## Irma JOUENNE



Irma Jouenne, née Durand, voit le jour le 2 février 1889 à Poitiers (Vienne). Elle grandit dans une famille modeste, fille d'un employé de commerce et d'une mère au foyer. Le 25 juin 1914, elle épouse Louis Jouenne, négociant.

En 1936, Irma débute sa carrière d'institutrice à l'école de Gilles, à Saint-Benoît, dont elle devient directrice de 1936 à 1944.

En 1944, en pleine occupation allemande, Irma s'engage dans la Résistance et apporte son aide à plusieurs réseaux locaux, transmettant des informations vitales et facilitant des évacuations.

Le 18 janvier 1944, elle est arrêtée par la Sécurité militaire allemande dans les murs mêmes de son école, puis incarcérée à la prison de la Pierre-Levée, à Poitiers. Après plusieurs semaines de détention, elle est transférée au camp de Royallieu, à Compiègne, point de départ de nombreux convois de déportés.

Le 31 janvier 1944, Irma monte à bord du convoi 57/116, en direction du camp de Ravensbrück, où elle reçoit le matricule 27727.

Irma Jouenne décède le 1er février 1945 dans ce camp, à la veille de ses 56 ans, victime des conditions inhumaines de détention.

La mention « Morte pour la France » lui est attribuée en hommage à son sacrifice.

Sa mémoire perdure à travers le Monument aux Morts de Poitiers et de Saint-Benoît, ainsi qu'une plaque commémorative apposée dans la cour de son ancienne école, en son honneur.

**Michèle JUBEAU-DENIS**

## Marie Elisa AUGUSTIN NICOLAS

Née en 1881 à Neuvic (Dordogne), Elisa devient à partir de 1942 une résistante de l'ombre. Connue sous le nom de « Mademoiselle Nicolas », cette épicière joue un rôle central au sein des réseaux de Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Elisa met son magasin, son téléphone (rare à l'époque) et son vélo au service du maquis. Elle relaie les messages, ravitaille les résistants avec les produits de son épicerie et en héberge parfois chez elle, au péril de sa vie. D'une discrétion exemplaire, elle échappe de justesse à une arrestation par la milice.

Pour ses actions déterminantes, Elisa Nicolas reçoit en 1946 la Médaille de la Résistance avec rosette, une distinction rare pour une femme. Son engagement, validé par de hauts responsables du mouvement « Combat », illustre le rôle essentiel joué, dans la clandestinité, par de nombreuses femmes agissant dans la plus grande discrétion.

Une plaque au nom d'Elisa Nicolas est dévoilée le 8 mai 1945. La commune de Neuvic lui rend alors hommage en tant que « résistante de l'ombre ». À travers cette plaque, la ville souhaite transmettre la mémoire de « Mademoiselle Nicolas », modèle de courage et de détermination

**Michèle JUBEAU-DENIS**

# BIOGRAPHIES

## René POITEVIN



René Adrien Poitevin naît le 21 mars 1911 à Morthemer (Vienne).

Engagé volontaire dans l'armée en 1930, il sert successivement au 56e régiment d'artillerie, puis au 156e régiment d'artillerie portée. Il participe à la campagne de France, dans la ligne Maginot, avant d'être fait prisonnier le 23 juin 1940.

Après quatre tentatives d'évasion, il est transféré à Rawa-Ruska — surnommé « le camp de la mort lente » — à la frontière ukrainienne. Il parvient à s'évader en août 1942.

De retour en France, René Poitevin organise des filières de passage pour les prisonniers de guerre évadés de l'Est vers le Sud du pays. Employé au contrôle routier de l'administration, il profite de sa position pour observer les mouvements de l'armée allemande et transmettre ces renseignements aux réseaux de Résistance.

Il devient alors chef des Groupes Francs et du service des faux papiers des M.U.R. (Mouvements Unis de la Résistance) de la région R3, participant à de nombreuses actions clandestines.

Arrêté par la Milice le 10 janvier 1944, il subit de terribles tortures à la Villa des Rosiers, à Montpellier, mais refuse de parler. Transféré successivement au camp de Compiègne, à la prison du Cherche-Midi, puis à Fresnes, il y apprend sa condamnation à mort.

Conduit en train vers Montpellier pour y être exécuté, René Poitevin saute du convoi, menotté et blessé aux jambes par les tirs de ses gardiens. Recueilli par un braconnier, il est soigné, et, à peine remis, rejoint les maquis de l'Ardèche. Il combat alors dans les rangs des F.F.I. et participe à la libération de Tournon (Ardèche) le 19 août 1944.

Après la guerre, René Poitevin est nommé inspecteur régional des Bataillons de sécurité — futurs C.R.S. — où il fait carrière jusqu'à sa retraite, avec le grade de colonel.

Il adopte les enfants orphelins de Laurent DUVIOLS, son adjoint dans la Résistance, arrêté le 14 février 1944 puis déporté à Auschwitz (convoi des « Tatoués » du 27 avril 1944), transféré ensuite à Buchenwald, et décédé le 13 décembre 1944 au kommando de Langenstein.

René Poitevin se retire à Villeneuve-lès-Maguelone en 1961. Il est élu maire de la commune en 1965 et le restera jusqu'à son décès, survenu le 31 janvier 1972.

À Montpellier, une caserne de la Police nationale ainsi qu'un boulevard portent aujourd'hui son nom.

Distinctions :
- Commandeur de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération
- Croix de guerre 1939-1945 (4 citations)
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Médaille des Évadés
- Croix du Combattant volontaire 1939-1945
- Croix du Combattant volontaire de la Résistance
- Médaille de la Déportation pour faits de Résistance

**Michèle JUBEAU-DENIS**

## Julie SAINT-AVIT



Julie naît le 4 avril 1899 à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Elle épouse Gaston Saint-Avit, propriétaire à Laourde, près de Vic-Fezensac (Gers). Ensemble, ils s'engagent dans des activités clandestines dès 1943.

La ferme familiale devient un point stratégique, accueillant un terrain de parachutage homologué, où des armes et des équipements sont réceptionnés par les Forces françaises de l'intérieur (FFI) et les agents du Special Operations Executive (SOE), réseau Hilaire-Wheelwright. Malgré les dangers, Julie héberge des membres de l'Armée secrète, dont Théo Lévy, alias « Théo », chef du réseau Centre.

Sous couvert de son quotidien rural, Julie transporte des messages et cache des résistants. Mais le 4 juillet 1944, elle est arrêtée à la ferme par la Gestapo.

Emmenée à Toulouse le 10 juillet, elle est interrogée sans relâche, mais ne livre aucune information. À l'automne 1944, Julie est déportée en Allemagne, au camp de Ravensbrück. Là-bas, elle endure les privations, le travail forcé et la souffrance.

Libérée le 9 avril 1945 par la Croix-Rouge suédoise, elle est rapatriée par la Suisse, mais décède le 21 avril 1945 à Sens (Yonne), victime des suites de sa déportation. Julie avait 46 ans.

Elle est inhumée au cimetière de Vic-Fezensac (Gers). Son nom figure sur une plaque, au pied du Monument du cimetière, en hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

**Michèle JUBEAU-DENIS**

# NOS PEINES

## JOCELYNE FÄH (1945 – 2026)



Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Madame Jocelyne Fäh, secrétaire de l'Amicale Lorraine de Dachau, très engagée dans la vie associative. Fille du déporté Albert Fäh (matricule 114122), Jocelyne nous a quittés subitement le dimanche 11 janvier dernier.

Éloge funèbre de Madame Jocelyne FÄH, église de Contrexéville, le 15 janvier 2026

*Jocelyne, très chère Jocelyne,*

*C'est le cœur serré et plein de tristesse que je prends la parole ce matin, au nom de tous mes camarades bénévoles du monde associatif et des porte-drapeaux. (Porte-drapeaux d'ailleurs sans leurs drapeaux, par respect des règlements des anciens combattants et victimes de guerre).*

*Oui, Jocelyne, tu nous as quittés bien vite, trop vite d'ailleurs, alors que nous avions encore besoin de toi, pour ton caractère enjoué, pour ton excellent esprit, pour ta franche camaraderie. En fait, tout simplement, pour ton amitié.*

*Certes, il y a peu, tu nous disais que tu te sentais fatiguée. Mais de là à nous abandonner aussi brutalement que tu l'as fait, nous en sommes abasourdis, meurtris. Nous sommes écrasés par la terrible réalité de ce difficile moment et par le chagrin.*

*Oui, Jocelyne, tu étais une battante. Tu étais pleine de dynamisme. Tu étais volontaire voire enthousiaste dès lors qu'il fallait s'impliquer dans des actions novatrices. Tu étais disponible pour intervenir auprès de notre belle jeunesse, où tu développais des thèmes historiques et culturels. Tu étais un maillon essentiel de l'association mémoire du maquis de Grandrupt-de-Bains, du groupement patriotique du mausolée régional d'Ambiévillers, de l'Amicale Lorraine du camp de concentration de Dachau et du comité départemental du concours national de la Résistance et de la Déportation, Et au-delà, tu étais aussi active dans l'association des écrivains vosgiens, des associations littéraires et d'autres encore.*

*Tu étais aussi une fidèle parmi les fidèles porte-drapeaux. Tu avais été formée, conseillée et guidée par tes aînés, résistants, déportés, internés, patriotes et anciens combattants.*

*D'ailleurs, la médaille d'honneur de porte-drapeau, médaille personnelle remarquable qui est présentée sur ta bière, t'a été décernée par Madame la Préfète des Vosges et t'a été remise par notre aîné à tous, Monsieur Roland Thomas, ultime maquisard de Grandrupt, déporté. Cette distinction concrétise ton investissement sans faille, ta disponibilité sans égal et ta tenue remarquable.*

*Oui, Jocelyne, tu es issue d'une famille d'un patriotisme exemplaire, famille attachée à la France et à son drapeau, famille dont la devise était la devise séculaire de la patrie : à savoir, Liberté, Égalité, Fraternité. Il était donc naturel pour toi, qu'élevée au sein de cette famille tu t'impliques sans réserve dans le monde glorieux du patriotique et de l'exemplarité.*

*J'aurai d'ailleurs, à cet instant, une pensée pour Monsieur Albert Fäh, ton papa qui nous a quittés il y aura 19 ans en fin de la présente année, et auquel j'ai succédé. Jocelyne, tu m'as alors accompagné depuis dans mes fonctions.*

*Oui, Jocelyne, tu étais tout cela, une patriote dans l'âme, d'une grande disponibilité, d'un caractère agréable et toujours prête à rendre service.*

*Aujourd'hui hélas, nous avons à te dire au revoir. C'est dur de se séparer….*

*Nous avons aussi à former des vœux pour que tu reposes, auprès des tiens, dans la paix et la sérénité que tu mérites.*

*Au revoir Jocelyne, tu resteras toujours dans nos cœurs.*

*Et je ne saurais oublier les tiens ici présents, Sonia, ta fille, Maryse, ta sœur, et tous les proches de ta belle famille peinée.*

*Mesdames, Messieurs de la famille Fäh et alliées.*

*Je m'incline avec respect et attachement devant vous. Je vous présente au nom de nous tous ici dans cette église ou n'ayant pu se déplacer, nos plus vives et nos plus sincères condoléances attristées.*

*Meilleures pensées à vous, en ces douloureux moments.*

**André BOBAN**

*Président de Mémoire du maquis de Grandrupt-de-Bains, de l'Amicale Lorraine du Camp de Concentration de Dachau, du Comité Départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation,*

# Un dernier hommage a été rendu au résistant et déporté Henri Mosson

**Plus de 350 personnes se sont rassemblées jeudi 8 janvier dans l'église Notre-Dame de Dijon pour rendre hommage à Henri Mosson. Le résistant, qui a survécu à la déportation, est décédé le 30 décembre dernier à l'âge de 101 ans, laissant derrière lui un héritage majeur, lui qui a été un inlassable passeur de mémoire auprès des jeunes générations.**



Une haie d'honneur s'est formée sur le parvis de l'église pour accompagner le cercueil sous les yeux de certaines personnalités politiques locales. Photo E. B.

Il n'y avait plus une seule place assise libre, jeudi après-midi, dans l'église Notre-Dame de Dijon. Plus de 350 personnes étaient rassemblées pour assister aux obsèques d'Henri Mosson, résistant et rescapé du camp de Natzweiler-Struthof, disparu le 30 décembre 2025 à l'âge de 101 ans.

Famille, anonymes, anciens combattants et responsables politiques étaient présents pour saluer la mémoire d'un homme, dont l'engagement a marqué l'histoire locale et nationale.

La cérémonie religieuse, officiée par le père Emmanuel Pic, a été empreinte d'émotion. Le cercueil est entré dans l'église au son de l'orgue, entouré de nombreux porte-drapeaux aux couleurs tricolores. Hymne emblématique de la Résistance, *Le Chant des Partisans* a aussi résonné sous les voûtes de l'édifice, rappelant le combat mené par Henri Mosson dans sa jeunesse.

### Les témoignages bouleversants de ses proches

Au micro, les témoignages de ses proches ont constitué les moments les plus forts de la cérémonie. Sa petite-fille, Stéphanie, a rappelé l'héritage laissé par son grand-père : « Aujourd'hui, nous mesurons pleinement ce qu'il nous transmet : une parole, une mémoire vivante et une exigence morale qui nous engage tous. Merci papi pour ton courage, ton engagement et la trace indélébile que tu laisses dans nos mémoires et nos vies. »

De son côté, son arrière-petit-fils Thibaut, qui incarne la relève, a déclaré que la vie d'Henri Mosson était inspirante à ses yeux : « Il y a peu de temps que j'ai compris la valeur profonde de nos échanges, mais je sais désormais à quel point la liberté est importante. »

### Haie d'honneur et éloges

À l'issue de la cérémonie, une haie d'honneur s'est formée sur le parvis de l'église pour accompagner le cercueil, sous les yeux de certaines personnalités politiques locales venues saluer une dernière fois le résistant côte-d'orien : la maire de Dijon, Nathalie Koenders, le vice-président du conseil départemental, François-Xavier Dugourd, le député Pierre Pribetich, mais aussi les maires de Chenôve, Thierry Falconnet, et de Marsannay-la-Côte, Jean-Michel Verpillot, ainsi que le conseiller municipal de Dijon Emmanuel Bichot.

Dans le cortège, les personnes présentes se montraient élogieuses à l'égard d'Henri Mosson. « Il représentait la dignité, le sens du devoir et l'humanité », confiait Maurice, proche de la famille. « C'était quelqu'un de profondément juste et humble, qui avait son caractère mais qui était apprécié de tous », a ajouté Thierry.

Henri Mosson a été inhumé au cimetière de Marsannay-la-Côte, dans l'intimité. Il était le doyen des survivants du camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof. Un homme au parcours hors du commun, dont la mémoire continuera d'éclairer les générations futures.

● **Nicolas Durdilly**

## Un parcours hors du commun

**Né le 5 janvier 1924 à Bouxsous-Salmaise, Henri Mosson s'engage très tôt dans la Résistance au sein du groupe Morane, actif dans l'Auxois. Arrêté par les autorités allemandes, il est condamné à mort le 27 juin 1943, à seulement 19 ans, pour avoir récupéré des armes destinées à la Résistance bourguignonne. Sa peine est finalement commuée.**

**Il est alors déporté au camp de Natzweiler-Struthof, en Alsace, réservé notamment aux détenus dits « Nacht und Nebel » — des opposants politiques que les nazis cherchaient à faire disparaître sans laisser de traces. Transféré ensuite à Dachau, en Allemagne, Henri Mosson est libéré le 30 avril 1945. Par la suite, Henri Mosson a consacré une grande partie de sa vie à témoigner dans les écoles et auprès des jeunes générations pour raconter la Résistance, la déportation et son attachement à la liberté.**



Henri Mosson, résistant et ancien déporté, est mort le 30 décembre 2025 à l'âge de 101 ans. Photo Pierre Gallion



Henri Mosson était rescapé du camp de concentration de Nazweiler-Struthof. Photo E. B.

*Article du Bien Public*

# LITTÉRATURE

## J'AI EU VINGT ANS À DACHAU
**de Paul MORIN / Prix : 20 euros**

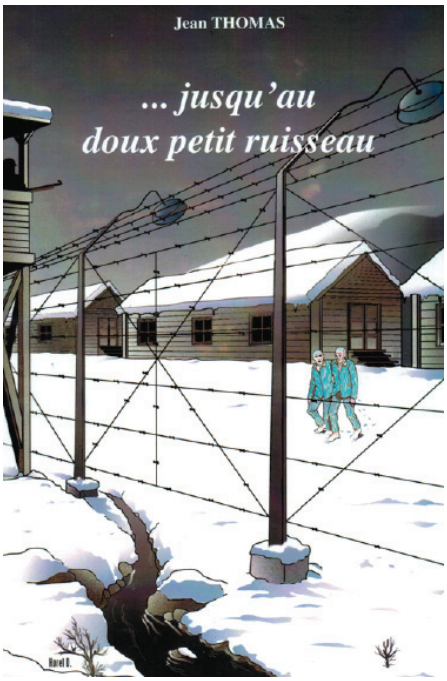



« N'étant pas écrivain de nature, je me permets d'informer simplement le lecteur éventuel de ces quelques pages. Il ne s'agit pas d'une oeuvre littéraire, mais seulement une période de ma vie, allant des années 1941 à 1945. De 17 à 21 ans, voilà le temps pendant lequel on prépare son avenir. Ici, il est question du moment où le mien a failli s'arrêter là, non pas à la fin d'un séjour ou d'une action, mais à chaque minute de la vie. En 1941, la « drôle de guerre » est terminée. Je suis élève au Lycée Lalande… Pourquoi choisir en plus de participer à la Résistance contre l'occupant ? Je serai dénoncé par un élève d'un autre établissement, élève dont les activités deviendront notoires en espionnant la Résistance au profit de la Gestapo. J'aurai 19 ans dans les prisons de Vichy, 20 ans dans le camp de concentration allemand de Dachau, et enfin je rentrerai pour fêter mes 21 ans après avoir laissé tant de copains, tant d'amis, jeunes et moins jeunes dans les camps de la mort. C'est tout cela que j'ai souhaité léguer, par écrit, à la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ne sont pas revenus. La mémoire de leur martyre ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra jamais, si l'on veut que la jeunesse à venir ne subisse pas un jour le même sort. »

Ouvrage disponible à la vente sur notre site web :
https://dachau.fr/produit/jai-eu-vingt-ans-a-dachau-de-paul-morin/

---

## JUSQU'AU DOUX PETIT RUISSEAU
**de Jean Thomas / Prix : 15 euros**




Le doux petit ruisseau, *Kleinglattbach*, le lieu-dit du camp de concentration de Vaihingen. Exténués, les déportés n'y travaillent plus : ils attendent la mort.

Jean Thomas est un témoin authentique. Il décrit les choses telles qu'il les a vues, sans rhétorique et sans effet de style. En face de spectacles d'horreur, parfois insoutenables, il garde miraculeusement préservée toute sa fraîcheur d'âme. Son regard est d'autant plus impitoyable. Observateur implacable, il a su noter le détail révélateur, pris sur le vif : les raffinements sadiques d'un tortionnaire, les rapines d'un autre, les viles pratiques, le geste de pitié inattendu d'un gardien ou le comportement ubuesque de l'administration des camps.

Il sait toujours être vrai et poignant, qu'il s'agisse des journées haletantes du résistant ou de cette longue descente aux enfers dans les camps... jusqu'au mouroir, lorsque le corps n'est plus rien, que seule subsiste la volonté de survivre. Malheur à celui chez qui cette volonté vient à défaillir, c'est un homme perdu. L'auteur le sait d'expérience : il a connu quatre camps comme prisonnier de guerre et quatre autres comme déporté...

Ouvrage disponible à la vente sur notre site web :
https://dachau.fr/produit/jusquau-doux-petit-ruisseau-de-jean-thomas/

# ADHÉSION

## DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

**Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris**

Madame, Monsieur : …….....
Date de naissance : .....
Adresse : …….....
Tél. : ……. Adresse mail : …….....

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ..... ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos (précisez son nom et matricule) :
  - Épouse/veuve ☐
  - Enfant ☐
  - Petit-enfant ☐
  - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2e, 3e et 4e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

Commission Paritaire de presse n° 0615 A 07346 - Rédactrice en chef : Sandra Quentin -
Directeur de la publication : Dominique Boueilh - N° ISSN : 1779-3459 - Impression : Atelier Florigan